27e Annee. QUEBEC—JEUDI, 24 AOUT 1893 No 86

TARIF DES ANNONCES
MESURE NONPAREIL

Premiére insertion, par ligne..... 15
Insertions subséquentes, tous les jours..... 5
Insertions subséquentes, 2 ou 3 fois par semaine, par ligne..... 8 cts
Une fois par semaine ..... 10 cts

NB. Les annonces spéciales ou réclames, telles que rapports annuels des banques, listes de licences, assemblées d'actionnaires de compagnies d'assurance, etc:—25 cts la ligne.
Les DEMANDES, 25 cts chaque insertion ou $1.00 pour une semaine, pour dix mots.
Les annonces de Décés, Mariages, Naissances, 25 cts chaque insertion pour 25 mots.
Les annonces à contrat sont prises à des conditions très raisonnables et payables chaque mois.

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Proprietaires-Editeurs, No 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE, (Port compris)
Pour un an..... $3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00
Les Abonnements sont invariablement PAYABLES D'AVANCE.
Par le Porteur à domicile, en ville:—
5 cts par semaine ou 25 cts par mois

AVIS
Nos abonnés sont priés de nous adresser leurs remises par mandats-poste (money order) traites sur Québec, ou en billets de banque par lettres enregistrées.
Nous ne pouvons pas nous servir des timbres-postes des Etats-Unis, d'autre part les pièces de 25 cents (argent) des Etats-Unis ne valent que 20 cents à Québec. ADRESSEZ
L. J. Demers & Frère
L'Evenement, Quebec.

TERRIBLE TRAGEDIE

Les suites d'une parole imprudente

Toute une famille asphyxiée

Les époux Regant, cultivateurs à Elleville, Seine-et-Oise, avaient quatre enfants : Anna, onze ans ; Louis, huit ans ; Gaston, cinq ans, et Georgette, trois ans. Très travailleurs tous deux, ils avaient pu, tout en ayant une nombreuse famille à élever, amasser quelque argent et acheter cinq ou six hectares de terre et deux maisons. Ils n'étaient donc pas malheureux.

Une parole imprudente de la femme, lancée dans le feu de la discussion, a suffi pour anéantir tout ce bonheur.

Mme Regant avait eu jadis sa maison brûlée ; souvent elle parlait de cela et la plus grosse insulte qu'elle trouvait à jeter à la face d'un adversaire, c'était de l'appeler incendiaire.

Il y a un mois environ, ayant eu une querelle avec un de ses voisins, elle lui dit, dans l'ardeur de la discussion :

—C'est peut-être bien vous qui avez mis le feu à ma maison, il y a douze ans.

Le cultivateur qu'elle traitait ainsi se fâcha et dit qu'il allait déposer une plainte en diffamation contre les époux Regant et leur faire manger leurs quatre sous.

A l'idée que ses deux maisons et ses arpents de terre qu'elle avait mis quatorze ans à gagner pouvaient être vendus par autorité de justice et elle et sa famille ruinées, la femme Regant s'affola.

Elle détermina son mari, d'un caractère extrêmement faible, à mourir, eux deux et leurs enfants, et, samedi matin, les voisins étonnés de ne voir personne bouger chez les Regant, regardèrent à travers les vitres et découvrirent les cadavres des six membres de la famille étendus sur le parquet. Un chaudron dans lequel brûlaient quelques restes de charbon se trouvait au milieu de la piece.

Une jeune nièce, qui habitait depuis quelques jours la maison, avait été épargnée : on l'avait couchée dans une chambre distincte.

La crise s'en va

Les filatures de Providence de nouveau en opération

Providence, R. I., 23—Les filatures de la compagnie B. B. & R. Knight, de cette ville, dont les opérations ont été suspendues, ont recommencé les travaux. Cette société est l'une des plus puissantes des Etats-Unis. Elle possède des filatures à Pontiac, Natick, River Point, Artic, Lippitt, Piskville, Jackson, Providence, dans le Rhode Island, White Rock et Woonsockett, à Manchaug, Hebronville, Dodgeville et Reedville, dans le Massachusett.

Elle emploie 8,000 personnes et sa liste de paye, chaque semaine, s'élève à 850,000. Les manufactures de MM. Knight n'ont été arrêtées que huit jours.

Plusieurs autres fabriques recommenceront les travaux bientôt dans d'autres parties de la Nouvelle-Angleterre.

Worcester, Mass., 23 — Le moulin Quinsigamond, qui était fermé depuis quelques semaines, a ouvert ses portes. Près de 1000 hommes sont à l'ouvrage.

La médaille du Siam

Paris, 23—Pour perpétuer la prise de possession de la rive gauche du Mékong, les détachements d'infanterie de marine et de tirailleurs tonquinois et annamites qui ont combattu contre les postes siamois, recevront la nouvelle médaille coloniale avec adjonction d'une agrafe portant en exergue le millésime 1893 et l'inscription *Siam*.

Cette distinction sera accordée aux équipages de la flotte servant sous les ordres de l'amiral Humann.

Un veteran de Waterloo

Halifax, 23.—On annonce de Gairloch, N. E., la mort de Donald McDonald, à l'âge avancé de 100 ans. Il est le père du Rév. Dr McDonald. Le défunt a conservé toutes ses facultés jusqu'au dernier moment. Il se plaisait encore, quelques jours avant sa mort, à raconter les événements nombreux auxquels il a été mêlé. Sa mémoire était parfaite. Il est entré dans l'armée, dans un régiment écossais, de très bonne heure et a pris part à plusieurs batailles célèbres, sous Wellington, notamment à celle de Waterloo.

C'est après cette célèbre bataille qu'il fut licencié et qu'il vint se fixer au Canada.

PENIBLE ACCIDENT

Un jeune homme emporté par la mer et noyé

Tout un drame s'est déroulé à Meteghan-River, N.-E., vendredi soir. Deux jeunes gens, Alex. LeBlanc, 27 ans, et Emilié Comeau, 20 ans, revenaient de la pêche. Il était neuf heures et la mer s'engouffrait dans le lit de la rivière avec une vitesse de huit nœuds à l'heure.

Ils longeaient les quais prudemment et touchaient l'espace libre réservé aux barques de pêcheurs lorsqu'ils furent arrêtés par des câbles tendus là depuis leur départ. Le mât glissa le long des cordes et le courant les jeta contre les poteaux d'un quai en construction, mais qui permettait, à la rigueur, de passer encore en le contournant, s'il y eut eu là un fanal comme il doit y en avoir, lorsqu'un travail entrave la circulation publique et les abords du domaine de tous.

La baquette fut donc rejetée dans le courant et enfoncée comme un coin entre la haute mer et le pont des piétons qui se trouve à quelques verges plus loin. Le choc renversa les deux jeunes gens. Mais E. Comeau se cramponna à la barque après un premier plongeon ; Alexandre LeBlanc fut saisi par la marée qui le roula en un clin d'œil, loin de son compagnon. Il cria au secours. On y courut, mais la nuit était venue et le corps avait disparu. Il n'a été repêché que le lendemain, vers quatre heures du matin, par Edouard Comeau.

La chasse aux phoques

Victoria, C.B., 23—Il paraît que les pêcheurs de la Colombie Anglaise doivent proposer aux autorités impériales d'abandonner la chasse aux loups-marins, si l'on veut leur accorder certaines compensations en retour, pour la valeur de leurs vaisseaux et leurs agrès de pêche.

Le Dr Dawson, l'un des commissaires de la Grande-Bretagne dans l'arbitrage de la mer de Behring, a dit, aujourd'hui, que le résultat de la décision des arbitres était aussi favorable qu'on avait droit de s'y attendre.

La défense des armes à feu dans la chasse aux phoques, causera nécessairement de grands préjudices aux pêcheurs blancs, qui vivaient de ces produits. La conservation des phoques est réservée aux Etats-Unis, qui auront le contrôle de la chasse. Il est reconnu que la destruction de ces animaux est due aux modes employés sur les îles Pribyloff ; or, les règlements adoptés sur cette île n'ont pas été soumis aux arbitres.

John J. Ryan, représentant une maison de commerce de Montréal, déclare que le Membray's Kidney and Liver Cure lui a procuré le plus grand soulagement, et ce après avoir essayé plusieurs autres remèdes pour une maladie de foie et de rognons qu'il avait contractée durant ses fréquents voyages en chemin de fer.

Agents de la vente en gros pour Québec et le district : Dr Ed. Morin & Cie, 48 rue St-Pierre.

Démangeaisons de la peau !

En trois applications la *Pommade Solari*, guérit les démangeaisons de la peau même les plus accentuées. Prix 50 cts la boîte ; expédiée par la malle sur réception de 52 cts.

Dépôt général : Pharmacie LARUE, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, Québec

MEMBRAY'S
KIDNEY and
LIVER CURE.

Cette préparation est un excellent spécifique contre la MALADIE DES ROGNONS ET DU FOIE, qu'elle soulage et guérit.

Essayez-le pour la guérison de l'Indigestion, le Mal de Dos et d'Estomac. Manque d'appétit, Rhumatisme, Constipation, Maux de tête, etc. C'est le meilleur purificateur du sang qu'on puisse trouver.

Vendu par tous les Droguistes au prix de $1.00 la bouteille.

PETERBORO MEDECINE CO, (ltd.)
PETERBORO, ONT.

Certificats envoyés par la malle sur demande.
AGENTS DU GROS pour Québec et District,
Dr ED. MORIN & CIE, 48, Rue St-Pierre.
18 mai—12m.

Meilleure Pâtisserie
A Meilleur Marché.

Nous parlons d'une graisse à frire qui ne peut pas donner d'indigestion. Ceux qui connaissent les moindres éléments de la cuisine, (Marion Harland parmi beaucoup d'autres,) se servent de

COTTOLENE

au lieu de saindoux. La COTTOLENE n'est composée que des ingrédients les plus sains et les plus purs. Le saindoux n'est pas sain et n'est pas toujours pur. Ceux qui se servent de la COTTOLENE seront plus riches en santé et en argent : en santé, parce que leur pain sera mieux cuit, en argent parce qu'ils verront diminuer les notes de leur épicier ; car, la COTTOLENE ne coûte pas plus cher que le saindoux et fait deux fois autant d'usage,—de sorte qu'elle coûte moitié moins.

Les Dyspepsiques la Mangent avec Plaisir!
Les Médecins la Recommandent!
Les Chefs en Font L'éloge!
Les Cuisiniers la Prônent!
Les Ménagères l'accueillent avec Joie!
Tous les Épiciers en Vendent!

Préparée seulement par
N. K. Fairbank et Cie.
Rues Wellington et Anne,
MONTREAL.

CET ESPACE
EST RÉSERVÉ
POUR L'ANNONCE
VILLENEUVE
& FRÈRE

Guérison du
DIABÈTE
LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépositaires à Québec :
Dr Ed. MORIN & Cie
Vente en gros :
PESQUI, Bordeaux.

Continuez de profiter de l'Immense Avantage offert par le
SYNDICAT DE QUÉBEC, Coin des Rues St-Joseph et de la Couronne.

NOUS OFFRONS à nos pratiques et au public nos remerciements pour le grand encouragement que nous avons eu depuis le commencement de notre Grande Vente à Bon Marché. LUNDI, LE 21 AOUT, nous commencerons la vente sans réserve de toutes nos FOURNITURES DE MAISON, telles que :

Couchettes en Fer, Lits de Camp, Matelas, Tapis, Prelart,
Rugs, Rideaux, Portieres, Balayeuses, Valises, Etc.

☞ Tous ces Articles sont marqués en chiffres comme toutes nos autres Marchandises. Venez voir et profitez du Bon Marché.

SYNDICAT DE QUEBEC
COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE, ST-ROCH.

SAMEDI
Commencera notre Grande Vente
A REDUCTION
UN SEUL PRIX.
D. Drolet & Cie.
203, rue St-Joseph, St-Roch.
20 Juin 1893. TELEPHONE 960.

Le plus Grand JOB!
Qui ne se soit jamais vu
15,000 verges d'INDIENNES,
VENDUES PRESQUE POUR RIEN.
7,000 verges d'ETOFFES A ROBES,
A LA MOITIE DU PRIX.
5,000 verges de FLANELLETTES,
VENDUES A DES PRIX BIEN BAS.
Cette vente ne durera que 15 jours. Au Public d'en profiter.
NUMA ROYER & CIE.
21, Rue Notre-Dame, Basse-Ville.
12 Juin 1893.

LA PILINE
LE MEILLEUR REMEDE POUR TOUTES LES MALADIES DES CHEVEUX
Peaux blanches ; Chute des Cheveux ; Parasites ; Maux de tête ; Névralgies ; Croûte sur la tête ; Poussière, etc.
EXCELLENT ARTICLE DE TOILETTE QUE CHACUN DOIT POSSEDER
☞ VOIR LES CERTIFICATS.
Demandez ce Remede à votre Pharmacien ou à votre Epicier.
PRIX - - - - 25 cts la Bouteille
AGENCE GENERALE : F. X. FAUCHER.
BARBIER-COIFFEUR.
96, rue du Pont, Québec.
Où l'on peut aussi se procurer tout article de toilette. 31 Juillet

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST JEAN

LE et après LUNDI, le 12 JUIN 1893, les trains partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M.—Express direct tous les jours arrivant à la Jonction Chambord à 4.18 p. m., à Roberval à 4.45 p. m. et Chicoutimi à 12.10 a. m. (Ce train fait raccordement tous les jours avec les stations sur le chemin des Basses Laurentides.

5.30 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.05 p.m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.00 A. M.—Express direct part de Chicoutimi tous les jours, excepté le dimanche, à 1 p. m., et de Roberval à 8.30 p. m. tous les jours, ainsi que le dimanche, mais pas le samedi, (et de la Jonction Chambord, à 9.03 p. m.), pour Québec, y arrivant à 6 a. m.

8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.05 a. m. arrivant à Québec à 8.40 a. m.

8.45 P. M.—Train mixte part tous les jours de St-Tite Jonction (chemin de fer des Basses Laurentides), à 1.00 p. m., de la Rivière à Pierre à 4.00 p. m., et du lac St-Joseph à 7.05 p. m., arrivant à Québec à 8.45 p. m.

20 minutes au lac Edouard pour le lunch.

Durant les mois de juillet et août, un train d'excursion partira de Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 1.30 hr. p. m., pour la Jeune Lorette, y arrivant à 2 hrs p. m., et les mardis et samedis ce train se rendra jusqu'au lac St-Joseph. Au retour ce train arrivera à 4.30 p. m.

Billets d'excursion de Québec au Lac St-Joseph et retour, bons pour partir par ce train seulement, 50 cts chaque.

CHARS PALAIS attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir.

Le bateau à vapeur *Léa* voyagera sur le lac St-Joseph, entre la station et l'hotel Lake View durant la saison des touristes.

Durant la saison des touristes, le nouveau bateau à vapeur en acier *Mistassini*, ou le bateau à vapeur *Undine*, de M. Beemer, partira de Roberval tous les jours à 9 h. a. m., (et le dimanche à 1.30 p. m.) pour le Island House, à la Grande Décharge, y arrivant à 11 h. a. m. (à 3.30 p. m. le dimanche). Au retour partira de la Grande Décharge à 4 p.m. et arrivera à Roberval à 6 h. p. m.

Le bateau à vapeur *Péribonca* ira à la rivière Péribonca deux fois par semaine, ou plus souvent, pour les besoins de la scierie et de la colonisation.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Billets de retour de première class aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATIS.

On peut retenir des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez H. M. STOCKING, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

ALEX. HARDY,
Agt. Gén. F. et Pass.
J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant.
Québec, 10 juin 1893.

$100 DE RECOMPENSE
AUX PERSONNES qui souffrent de la Dyspepsie et de toutes les incommodités de cette terrible maladie. Nous invitons ces personnes souffrantes à essayer notre EAU CELEBRE DE ST-LEON, nous sommes sûrs de leur procurer un prompt soulagement. Cette eau merveilleuse est en vente dans les principales épiceries et pharmacies. En gros et en détail par
A. BLAIS,
Cote Lamontagne,
17 août— Vis-à-vis l'Evêché.

CHEMIN DE FER
QUÉBEC CENTRAL
Route des Touristes entre Québec, Portland, Boston et New-York

Service de trains directs entre Québec et Boston tous les jours via Sherbrooke et la Jonction de White River.

LE ET APRÈS LUNDI, LE 22 JUIN 1893 les trains circuleront comme suit:

EXPRESS—Laisse Québec par le bateau-passeur à 2.30 h. p. m. Départ de Lévis à 3 h. p. m. Arrive à Jonction Dudswell à 7.25 p. m. Arrive à Sherbrooke à 8.45 p. m., arrive à Boston à 8.05 a. m. Arrive à New-York à 11.35 h. a. m.

Ce train court directement de Québec à Boston sans changements de chars à passagers ou bagage et comprend un char dortoir palais de Québec à Springfield, se raccordant avec le char palais dortoir à Sherbrooke pour Boston.

PASSAGER.—Quitte Québec (Traverse) 8.00 p. m., quitte Lévis à 8.25 p. m., arrive à Dudswell Jct. à 2.15 a. m., arrive à Sherbrooke à 3.40 a. m., arrive à Portland à 12.15 p. m., arrive à Boston à 3.30 p. m., arrive à New-York à 7.15 p. m.

Char palais direct de Québec à Portland, via Dudswell Jct. et le chemin de fer Maine Central.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p. m. Départ de Lévis à 1.30 p. m. Arrive à St-François à 6.45 p. m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Part de New-York à 4.00 p. m., de Boston à 7.30 h. p. m., de Sherbrooke à 7.15 a. m., arrive à Lévis à 1.00 p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.15 p. m. Chars palais directs de sur ce train depuis Boston et Springfield à Québec.

PASSAGER.—Quitte New-York 10.00 a. m., quitte Boston 1.15 p. m., quitte Portland 1.05 p. m., quitte Sherbrooke à 11.45 p. m., quitte Dudswell Jct. 12.55 a. m. Arrive à Lévis 6.20 a. m. Arrive à Québec (Traverse) 6.30 a. m.

Char direct de Boston à Québec via Rivière Blanche et Sherbrooke. Char palais dortoir de Portland à Québec via Dudswell Jct.

MIXTE—Quitte St-François à 6.00 a. m., laisse Jonction de la Beauce à 7.10 h. a. m., arrive à Lévis à 10.30 a. m., arrive à Québec par le bateau-passeur, à 10.45 a. m.

Les convois de passagers ne quitteront pas Québec le samedi soir, mais ils partiront le dimanche soir.

Les autres convois voyageront tous les jours le dimanche excepté.

20 minutes allouées pour les rafraîchissements à Dudswell Jct.

Les billets des touristes à Newport, Montagnes Blanches, Boston et New-York sont en vente ainsi que les billets d'excursion du samedi bons pour partir le samedi et revenir le lundi suivant, par les agents.

Pour autres informations, s'adresser au bureau des billets, en face de l'Hôtel St-Louis, à Québec ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Gérant-général.
J. H. WALSH,
Gérant du fret et des passagers.
4 Juillet 1893.

Magnifique Maison et Dépendances à vendre à St-Michel de Bellechasse

LA MAISON autrefois occupée par Madame Veuve Pierre Boissonnault, au centre du village de St-Michel, construite en brique blanche et mesurant 50 x 33 pieds, avec cuisine attenante et laiterie aussi en brique ; hangard à 3 étages, 36 x 28 pieds et grange de 84 pieds de front ; le terrain mesurant 8 arpents et 36 perches en superficie. Peut servir comme résidence privée et excellent poste de commerce. Aussi, une autre maison voisine de la propriété ci-dessus. Conditions faciles. Titres parfaits.

S'adresser à J. A. MERCIER, N. P., St-Michel, et V. W. LARUE, N. P., Québec.
4 août—1m.

LES
DEUX SŒURS

DEUXIEME PARTIE

LE MARI D'HELENE

—Et vous avez raison ! s'écria Hélène —Quoi qu'il en puisse résulter, je vous suivrai !

Tout en parlant elle rejetait sa couverture et se jetait en bas de son lit.

Mais la pauvre enfant chancela. Il lui fut impossible de se tenir debout.

—Ah ! je n'ai plus de forces ! je n'ai plus de forces ? balbutia-t-elle avec accablement.

—Faites appel à toute votre volonté, à toute votre énergie ! dit Jeanne suppliante, oubliez vos souffrances ! Vous n'avez pas le droit d'être faible quand il s'agit de sauver M. Lucien...M. Lucien que vous aimez et qui vous aime et qui, si vous ne veniez à son aide, mourrait pour vous avoir aimée ?

—Oui, Jeanne...oui, vous avez raison cent fois raison, mon amie, ma sœur... Vite, une robe...aidez-moi...je vais m'habiller...J'ai la volonté...j'aurai la force... Je veux le sauver, et je pourrai mourir après ?

Grâce à l'aide active de Jeanne, Hélène en quelques minutes fut habillée et prête à partir.

—Allons ! fit-elle alors en s'appuyant sur l'épaule de sa sœur, quoi qu'il puisse résulter ici de mon départ, partons ! ILS me tueront, s'ils le veulent, à mon retour ?

Jeanne entoura sa taille de l'un de ses bras pour l'aider à marcher.

Elles atteignirent la porte, que Jeanne ouvrit, et elles sortirent sur le carré.

—Fermez la porte à double tour, fit Hélène.

Jeanne obéit.

—Maintenant, donnez-moi la clef...—continua la fille de Jacques Tordier. Je m'en servirai pour rentrer. Peut-être ne s'occuperont-ils pas de moi, et je pourrai regagner ma chambre sans qu'ils se doutent que je suis sortie.

—Je viendrai vous remener ici...—dit Jeanne.

—Oui, et je vous rendrai cette clef... Vous pourrez, au moins, profiter d'une de leurs absences pour venir m'embrasser encore...si je suis encore vivante...—Allons...

Hélène, toujours soutenue par Jeanne, descendit l'escalier avec beaucoup de peine puis les deux jeunes filles longèrent l'allée et sortirent de la maison.

Il était dix heures.

Jeanne fit monter Hélène dans le coupé, monta près d'elle et dit au cocher :

—Maintenant à la villa, et le plus vite possible...

—Soyez paisible, mamzelle Jeanne, nous y serons en moins d'une heure... Bob ne demande qu'à marcher...répliqua le domestique.

La voiture partit à la plus rapide allure.

Tandis que ceci se passait rue Aubry-le-Boucher, la Mayeux descendait de son fiacre à la gare Saint-Lazare et pénétrait dans le hall de l'arrivée, après avoir désigné au cocher pris à l'heure l'endroit où il devrait l'attendre.

Nous savons que depuis longtemps déjà Prosper Rivet, profondément endormi, cuvait son vin sur un cuvan du cabinet particulier où Terrien continuait tranquillement à dîner.

Toutes les cinq minutes l'ancien clerc de notaire s'approchait de la fenêtre et regardait si, par hasard, il voyait arriver Julie Tordier.

Vers dix heures le hasard le servit à merveille, car il aperçut la Mayeux descendait de voiture et se dirigeant vers la porte de sortie des voyageurs.

—Jeanne a dû certainement voir Hélène et l'emmener.....—se dit-il.—Rien ne m'empêche de réveiller mon ivrogne et de le reconduire chez lui..

Il sonna le garçon, lui demanda l'addition et le pria de faire avancer une voiture.

Le garçon sortit pour se conformer à cette double recommandation...

—Allons ! hop !—fit alors Terrien en prenant Prosper par les épaules et en le secouant rudement.—C'est assez dormir.. Réveillons-nous !

L'ex-commis voyageur, sans ouvrir les yeux, fit entendre un grognement sourd, exprimant un mécontentement très vif.

Terrien le secoua de nouveau, d'une façon plus rude encore, et ajouta :

—Il faut aller voir Hélène..

Ce nom fit relever la tête à Prosper.—Ses yeux s'ouvrirent, vagues et sans expression, dans son visage congestionné.

—Hélène.. — bégaya-t-il, — alors, la bossue est arrivée ?..

—Oui..elle vient de descendre de voiture dans la cour..—Elle est là.. elle attend..

LXXXI

Prosper se dressa.

Nos lecteurs savent que chez lui les fumées de l'ivresse se dissipaient assez vite, sinon bien complètement.

Il étendit les bras, fit craquer ses articulations, se frotta vigoureusement les paupières, puis il poussa un éclat de rire idiot.

—Ah ! elle est là,—dit-il ensuite,—ah ! elle attend.. —Eh bien ! qu'elle attende, la bonne dame !—Pendant ce temps-là, je vais aller régler mes petites affaires avec ma femme..

Le garçon reparut, apportant l'addition et annonçant que la voiture se trouvait devant la porte.

Terrien le paya avec un large pourboire, et désignant la valise de Prosper lui donna l'ordre de la porter dans le fiacre.

Le mari d'Hélène venait de se verser un verre de vin de Champagne restant au fond d'une bonteille et de l'avaler d'un trait,

—C'est stupéfiant comme j'ai soif... murmura-t-il ensuite.

L'ancien clerc de notaire ramassa le chapeau qui gisait dans un coin du cabinet et le campa sur la tête de Prosper,

—En route !—commanda-t-il.

—En route !—répéta d'une voix mal assurée l'ex-commis voyageur, qui faillit tomber deux fois dans l'escalier en entraînant avec lui Terrien, qui ne parvint point sans quelque peine à le hisser dans le fiacre !

—Où allons-nous bourgeois ?—demanda le cocher.

—Rue Aubry-le-Boucher, numéro 7... La voiture roula.

Pendant le trajet, Prosper voulut entretenir son compagnon de ses projets d'avenir.

Il divaguait complètement et Terrien dut prêter à ses divagations une oreille sinon attentive, du moins docile ; il dut, en outre, l'empêcher à plusieurs reprises d'arrêter le cocher, sous le prétexte qu'il avait effroyablement soif et qu'il éprouvait le besoin impérieux de sécher quelques bocks.

Enfin le fiacre fit halte.

Terrien mit pied à terre et jeta un rapide coup d'œil autour de lui.

Toutes les boutiques étaient fermées dans la rue silencieuse et presque déserte.

—Aucune voiture n'y stationnait.

—Jeanne a certainement réussi... pensa-t-il.

Il aida Prosper à mettre pied à terre et paya le cocher qui tourna bride.

—Monte, maintenant... dit-il au mari d'Hélène.—Va demander pardon à ta femme, qui te pardonnera peut-être, car elle vaut mille fois mieux que toi !

—Oh ! quant à ça, c'est bigrement vrai !—Tu ne montes pas avec moi ?

—Non.. non.. Je te gênerais.. Tu t'expliqueras mieux en tête à tête..

—Possible que tu aies raison.

—J'ai raison, sois-en convaincu..

Prosper prit la valise que Terrien lui tendait et le quitta en lui serrant la main.

—A demain, mon vieux camarade,—lui dit-il.—J'irai te chercher pour dîner.. —C'est cela.. à demain..

Et, laissant l'ivrogne seul, l'ancien clerc de notaire s'éloigna du côté de la rue Saint-Martin, mais après avoir fait vingt-cinq pas il s'arrêta, se jeta dans l'encoignure d'une porte et guetta Prosper Rivet, qui d'ailleurs ne songeait guère à s'occuper de lui..

Il le vit tâtonner pendant quelques minutes, cherchant le ressort qui faisait mouvoir la porte

Enfin il le trouva, ouvrit cette porte et disparut.

—Jeanne, sans le moindre doute, viendra ramener Hélène ici...—se dit Terrien.—Il faudra que je sache ce qui s'est passé.

Il entra dans le petit café où nous avons vu l'agent Chaillet s'installer quelques jours auparavant, et il résolut d'attendre le retour de Jeanne ramenant Hélène.

Tout en se heurtant dix fois aux murs de l'allée qui lui paraissait trop étroite, Prosper atteignit les premières marches de l'escalier.—Il saisit d'une main la rampe et parvint à grimper jusqu'au deuxième étage.

Là, il fit halte pendant un instant pour reprendre haleine, cherchant dans ses poches la clef de l'appartement.

Il finit par l'en extraire et, avec beaucoup de peine, après des tâtonnements infinis, il parvint à l'introduire dans la serrure.

La porte ouverte, il franchit le seuil du vestibule et se trouva au milieu d'une obscurité profonde.

—Sapréminette !—murmura-t-il en jetant sa valise à la volée dans un coin.—La vieille folle a oublié d'éclairer l'antichambre !....Que le diable l'emporte !.. —Heureusement, j'ai des allumettes..

Il tira de sa poche une boîte d'allumettes-bougies, en enflamma une et alluma un bourgeoir posé sur une petite table.

—Ouf !—se dit alors l'ivrogne.—En voilà, du travail !—C'est épatant comme j'ai soif !

Mais l'idée fixe de voir Hélène, d'obtenir son pardon, et de chasser ainsi l'obsession de ces taches de sang qui le poursuivait sans cesse, le hantait, primait tout, même le désir d'apaiser sa soif inextinguible.

En conséquence, chancelant, titubant, il se dirigea vers la chambre de sa femme.

La veilleuse brûlait toujours.

La porte était entr'ouverte.

Prosper la poussa doucement.

—Hélène..—fit-il presque à voix basse.

Naturellement, il n'obtint aucune réponse.

—Hélène...—répéta-t-il une seconde fois.

Et il avança de deux ou trois pas, fixant sur le lit défait et vide ses yeux arrondis par l'étonnement.

—Hélène..—dit-il encore.

Le silence continuait à régner, il s'approcha tout à fait du lit et tâta de la main les draps refroidis.

—Décidément elle n'est pas là...murmura-t-il. — Où peut-elle être !—Est-ce que la Tordier, par hasard, l'aurait menée m'attendre à la gare avec elle ?

L'ivresse revenait ;—ses jambes ployaient.

Il s'assit lourdement sur le lit, prit dans ses mains sa tête brûlante qu'assaillait un commencement de migraine et continua :

—Que le diable lui casse le cou, à cette Tordier ! Je ne pourrai pas seulement causer cinq minutes avec Hélène et lui demander pardon...Elle se mettrait en travers, la vieille !—Quelle idée de l'emmener à la gare !—Enfin, je la verrai demain...—J'ai mal à la tête...et quelle soif !...—Pour sûr, si elle n'était pas à la gare elle serait là, puisque Julie l'enferme...—Ah ! décidément, j'ai trop soif. —Il faut que j'aille boire à la cuisine... il y a de l'eau.—

Il se mettait debout en chancelant lorsque ses yeux aperçurent la théière qu'Hélène s'apprêtait à soulever au moment où elle avait entendu Jeanne prononcer son nom.

—Ça c'est de la tisane...—pensa-t-il. —C'est mauvais, la tisane, mais ça désaltère...si puis ça m'évitera la peine d'aller à la cuisine...

(*Voir suite à la 2ème page.*)

QUEBEC

JEUDI, 24 AOUT 1893

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures.

Haut St-Laurent.—Temps incertain et très chaud ; pluie locale ou orages électriques.

Bas St-Laurent et Golfe.—Ciel couvert ; pluie en plusieurs localités, tempête du nord-est.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir " Les verdicts de la cour du Coroner du district de Montréal pour le premier semestre de 1893." Ces décisions sont, traitées au point de vue médical, par les docteurs Johnston et George W. Villeneuve, de Montréal et ont été publiées dans l'*Union Médicale*.

" Nous constatons," disent ces deux médecins, " qu'il a été tenu 201 enquêtes dans le district de Montréal, pendant le premier semestre de l'année courante. Pour la même période des années 1890 et 1891, la moyenne des enquêtes a été de 120, ce qui fait une augmentation soudaine de 67 %, pour cette année. La compilation des statistiques des autres villes prouve que cet accroissement n'est nullement en excès du nombre des enquêtes tenues dans les districts ayant à peu près la même population que le district de Montréal, c'est-à-dire 300,000 âmes ; même, le nombre des enquêtes tenues à Montréal est moins considérable que dans des villes de moindre importance. Nous pouvons donc prétendre, avec raison, que ce nombre représente à peu près le quotient de morts subites et suspectes dont il était du devoir de la justice de s'enquérir.

Les verdicts rendus dans les 201 enquêtes tenues par la cour du Coroner peuvent se grouper comme suit, savoir :

Homicides	4
Suicides	12
Morts accidentelles	76
Morts naturelles	85
Morts de causes inconnues	24

Sur ces 201 enquêtes, nos services comme experts furent requis 70 fois, et dans 26 cas, c'est-à-dire, 12.6 par cent, nous avons pratiqué l'autopsie. Dans 22 cas, soit 11 par cent, aucun médecin ne fut appelé à témoigner. Sur les 201 enquêtes, 113, soit 57 par cent, furent tenues devant jury, et 88, soit 43 par cent, furent conduites par le coroner seul, c'est-à-dire, *ex parte*.

MM. Johnston et Villeneuve n'en sont pas rendus à leurs premières armes comme spécialistes. L'étude qu'ils viennent de nous envoyer le prouve amplement. Elle est bien faite, remplie de faits curieux et intéressera vivement les membres de la profession médicale.

HARMONIE DISSONNANTE

Les journaux de Montréal nous arrivent avec la nouvelle que tout est sens dessus dessous au jubé de l'orgue de l'église Notre-Dame.

Quant aux causes du brouhaha, ils ne les donnent pas.

L'abbé Latraverse a laissé la position de gouverneur qu'il occupait à l'orgue.

M. Rosario Bourdon, baryton et membre du chœur, et M. C. O. Lamontagne, membre du chœur, ont donné leur démission.

M. Achille Fortier, maître de chapelle, a laissé la place.

D'autres démissions vont suivre.

On jette la responsabilité de ce qui arrive sur la Fabrique. Ça ne serait pas surprenant ; les fabriques n'entendent rien aux organisations chorales des églises ; la preuve, c'est qu'elles traitent souvent ces organisations avec un sans-gêne qui prouve de suite qu'elles ne savent pas un traître mot des difficultés qu'il y a à organiser des sociétés chorales et surtout à les maintenir.

M. Guillaume Couture a laissé Notre-Dame, parce que la Fabrique lui faisait la position impossible, de même qu'à M. Achille Fortier.

Il paraîtrait que M. Charles Labelle reviendrait à Notre-Dame ; mais on dit la chose impossible. D'autre part, ce serait M. Desève qui s'en viendrait à Notre-Dame ; M. G. Couture irait à Boston, et M. Fortier serait installé à l'orgue de la cathédrale.

On dit aussi que le professeur Larrivée aurait la succession de M. Fortier, à Notre-Dame, et que l'orgue d'une église anglaise aurait été offert à ce dernier.

LES ELECTIONS EN FRANCE

Derniers échos

DÉROUTE DES MONARCHISTES

Opinion du " Courrier des Etats-Unis "

Paris, 24.—Les derniers résultats connus des élections dans diverses circonscriptions apportent de légères modifications aux chiffres déjà signalés. On constate l'élection de 315 républicains, 30 radicaux ou socialistes, 15 ralliés et 56 conservateurs. Il y a ballottage dans 167 circonscriptions.

Le fait marquant de ces élections législatives, c'est la disparition de la plupart des députés turbulents des deux extrêmes partis. La nouvelle chambre se fera remarquer par la médiocrité de ses membres, plus que par leurs brillantes qualités ; ils seront donc plus facile à manier dans la main d'un gouvernement fort et puissant. Les monarchistes et les boulangistes sont battus à plate couture ; les radicaux sont encore en assez grand nombre ; toutefois, ils ne sont plus en force pour décider à leur gré de la destinée des ministères, comme ils l'ont fait dans la précédente chambre ; le parti radical a perdu quelques-uns de ses meilleurs membres.

New-York, 24.—Le *Courrier des Etats-Unis* commentant le résultat des élections françaises, dit :

" C'est bien une déroute que les monarchistes français viennent de subir dans la journée électorale du 20 août, une déroute qui fait prévoir la disparition très prochaine des derniers débris des partis anti-républicains. Jamais encore, depuis vingt-trois ans qu'ils luttent contre la République, les partisans d'une restauration orléaniste et napoléonienne n'étaient allés au scrutin dans un tel désarroi.

Outre que bonapartistes et royalistes se sont nettement tourné le dos et ont ainsi rompu le pacte qui les liait, les candidats de ces deux partis en étaient réduits à se présenter sous des épithètes diverses et à dissimuler soigneusement leur drapeau. C'est ainsi qu'on ne comptait pas un seul bonapartiste se réclamant dans sa profession de foi du prince Victor, chef actuel de la famille. En revanche, les impérialistes s'intitulaient volontiers revisionnistes plébiscitaires ou même parfois républicains revisionnistes.

Du côté des monarchistes, il en allait à peu près de même : les uns se plaçaient sur le terrain constitutionnel ou bien évitaient avec soin de soulever la question gouvernementale ; d'autres se disaient " ralliés," mais en laissant deviner qu'ils restaient des royalistes expectants. Enfin il y avait quelques oiseaux rares qui mettaient carrément sur leur non l'épithète de monarchistes : tel M. Calla à Paris, M. de Beaudry d'Asson en Vendée et deux ou trois autres candidats bretons : tout le reste se dérobait, et M. de Mackau, l'ancien général en chef du mouvement boulangiste, déclarait à ses lecteurs que hors la République il n'y avait plus rien !

L'approvisionnement d'un transatlantique

Vous ne vous êtes probablement jamais fait, du moins mentalement, le calcul de la quantité de provisions de bouche qu'il faut pour la traversée d'un paquebot océanique comme par exemple l'*Etruria*, le *City of Rome*, le *Majestic* et les steamers de la ligne Inman, qui peuvent prendre 1,000 voyageurs de première, 2,000 de seconde classe sans compter les voyageurs d'entrepont.

Voici ce qu'un maître d'hôtel est obligé de commander :

Bœuf frais	10,000 à 12,000	lbs
Agneau et mouton	600	"
Bœuf salé	1000	"
Jambons	200	"
Volailles	1500	"
Poisson	3000	"
Lard fumé	600	"
Bière	5000	bouteilles
Champagne	2000	"
Claret et sauternes	1000	"
Cognac et whisky	200	"
Eaux minérales etc	4000	"
Œufs	1000	douzaines
Sucre	30	barils
Beurre	2	tonnes
Saindoux	½	"

Avec cela, mettons 30,000 livres de tomates, poires, oranges, pêches, bananes, melons d'eau, prunes, raisins ; une énorme quantité de langues fumées, de bœuf séché, de poisson sec et fumé, de saumon et d'aigrefin ; tout un grand magasin de conserves alimentaires en canistres ; une collection indéfinie de sauces et marinades, en outre du celeri, des radis, des patates, des navets des choux, des oignons et des carottes ; plusieurs milliers de livres de café, thé, chocolat et cocoa.

Et nous n'avons pas mentionné la farine, le pain et les biscuits.

La charge de commissaire des vivres à bord d'un transatlantique n'est donc pas une sinécure, non plus que celle de cordon bleu.

Institut Keeley

Une succursale des Instituts Leslie E. Keeley pour le traitement de l'alcoolisme, de l'opium, de la morphine et du tabac et la neuresthénie est maintenant ouverte au No 41, rue Richelieu, Québec, et est prête à recevoir des patients.—n.o.

GRAND CONCOURS DE TIR

9e VOLTIGEURS DE QUEBEC

Le huitième concours annuel de l'Association de tir à la carabine du 9e Voltigeurs de Québec, a eu lieu lundi après-midi sur les battures de Beauport. Quoique la température fût peu favorable aux concurrents, l'ambition, l'émulation les animait. Durant la journée, le champ de tir a été visité par des dames de Québec et par plusieurs autres amis du bataillon qui semblaient prendre intérêt à ce genre d'amusement et applaudissaient aux *bull's eyes*. L'Association, puissamment encouragée, a droit d'être fière des résultats obtenus cette année par ses membres. Le comité exécutif avait à sa disposition une plus grande somme d'argent, ce qui lui a permis de pouvoir donner tous les mois des prix en argent aux concurrents ayant fait le plus grand nombre de points. Ce huitième concours a été un grand succès et les membres du comité exécutif, qui depuis trois mois, sous la direction de son jeune président, le capitaine Jos. A. W. LeBel, travaillaient et encourageaient les membres de l'Association, méritent les félicitations de tous les amis de notre joli bataillon qui nous fait toujours honneur dans toutes les occasions. Nous donnons le programme et les noms des heureux concurrents :

1er concours des " Novices "

Ouvert aux membres qui n'ont jamais gagné de prix aux concours de la Société :

1er prix, soldat J. U. Roy, Compagnie F., $5.00 ; 2e, caporal Jos. Routhier, Compagnie H., $4.00 ; 3e, soldat L. Huot, Compagnie E., $3.00 ; 4e, soldat Demers, Compagnie F., $2.00 ; 5e, soldat Lebel, Cie B., $1.00 ; 6e, soldat A. Paquet, Compagnie C., $1.00 ; 7e, soldat A. Vaillancourt, Compagnie B., $1.00.—Distance : 400 verges.

2ième concours "de l'hon T. C. Casgrain"

Ouvert à tous les membres de la Société :

1er prix, sergent quartier-maître Gosselin, compagnie B, $6 ; 2e, soldat J. U. Roy, compagnie F, $5 ; 3e, capitaine Routier, compagnie H, $4 ; 4e, capt Trudel, compagnie C, $3 ; 5e, soldat U. de Varennes, compagnie H, $2 ; 6e, sergent Lamontagne, compagnie E, $2 ; 7e, caporal Jos Lebel, compagnie B, $1 ; 8e, sergent Germain, compagnie E, $1 ; 9e, soldat E. Trudel, compagnie E, $1.—$25, don de l'hon. T. C. Casgrain, procureur-général de la province de Québec, distances : 500 et 600 verges.

3ième concours " de la Société "

Ouvert à tous les membres de la Société :

1er prix, sergent quartier-maître Gosselin, compagnie B, (médaille d'or du lieut.-col. Roy), et $8 ; 2e, soldat U. de Varennes, compagnie H, (médaille d'argent du président, le capt. Lebel), et $6 ; 3e, capt. Routier, compagnie H, $5 ; 4e, sergent Bilodeau, compagnie D, $4 ; 5e, capt. Trudel, $3 ; 6e, sergent-major Trudel, compagnie E, $3 ; 7e, sergent Jos. Germain, compagnie E, $3 ; 8e, musicien E. Barry, compagnie H, $2 ; 9e, soldat J. U. Roy, compagnie F, $2 ; 10e, sergent Lamontagne, compagnie E, $2 ; 11e, soldat Poitras, compagnie E, $2 ; 12e, caporal Jos. Lebel, compagnie E, $1 ; 13e, soldat E. Trudel, compagnie E, $1 ; 14e, sergent Vaillancourt, compagnie B, $1 ; 15e, lieut. Bois, compagnie E, $1 ; 16e, soldat M. Baribeau, compagnie B, $1.

Total : 16 prix : 2 médailles et $45 ; distances : 200, 500 et 600 verges.

4ème concours des " Compagnies "

Ouvert à toutes les compagnies du bataillon qui seront représentées par une ou plusieurs délégations de trois de leurs membres désignés avant le commencement du troisième concours. Les séries faites par les trois délégués à ce troisième concours étant ajoutées ensemble, constitueront le point de la délégation pour le quatrième concours :

1er prix, Cie H, délégation composée du capt. Routier, soldat DeVarennes et musicien Barry, $5.00 ; 2e, Cie B., délégation composée du sergent quartier-maître Gosselin, sergent Vaillancourt et soldat M. Baribeau, $4.00 ; 3e, Cie E, première délégation composée du lieut. Bois, sergent-major Trudel et sergent Lamontagne, $2.00.

5ème concours, " Libre "

Ouvert à tout venant

1er prix, W. Pugh, Batterie B, $8.00 ; 2e, J. U. Roy, 9e, Cie F, $6.00 ; 3e, capt. Routier, 9e, $5.00 ; 4e, M. Chs. Pâquet, $4.00 ; 5e, sergent Gosselin, 9e $3.00 ; 6e sgt Douglas, 8e C. R., $3.00 ; 7e, A. de Varennes, 9e, $3.00 ; 8e, lt. Davidson, 8e C. R., $2.00 ; 9e, sgt Goudie, 8e C. R., $2.00 ; 10e, sgt major Trudel, $2.00 ; 11e, sgt Dewfall, 8e C. R., $1.00 ; 12e, capt. E. Trudel, 9e, $1.00.

$40.00 ; distances, 500 et 600 verges. Comme l'on verra les prix ont été chaudement contestés. Nous félicitons nos amis qui y font bonne figure.

6ème concours " de Consolation "

Ouvert à tout membre n'ayant rien gagné durant la journée

1er prix, F. Baribeau, Cie F., $4.00 ; 2e, A. Letellier, Cie E, $3.00 ; 3e, A. Pâquet, Cie C., $2.00 ; 4e, caporal Lachance, Cie A., $2.00.

7ème concours, " des Citoyens "

Ouvert aux membres de la Société

Prix en nature donnés par les citoyens de Québec. Chaque tireur choisissait un prix suivant le chiffre des points qu'il avait fait. Distance, 500 verges.

" Prix d'honneur "

1er prix, coupe donnée par MM. P. Déry et La Drolet, et $5.00, sgt quar.-mtre Gosselin, cie B ; 2e, médaille d'or donnée par l'hon. Jos. Shehyn et $4.00, capt. Routier, cie H ; 3e, coupe donnée par le capt. Trudel et $3.00, soldat U. de Varennes, cie H ; 4e, médaille d'argent donnée par MM. Châteauvert et Cantin et $2.00, soldat J. U. Roy Cie F.

La distribution des prix a été faite par le capt. Jos. A. W. LeBel, et les concurrents heureux se sont séparés en se promettant mutuellement de faire mieux au prochain concours.

Voici les membres de l'association pour l'année 1893 sur les battures de Beauport.

Patron.—Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Vice-patrons.—L'honorable M. Taillon, premier ministre de la province de Québec ; Son Honneur le maire Frémont, le lieutenant-colonel Duchesnay, D. A. G., le lieutenant-colonel D. C. Thomson, R. L., le lieutenant-colonel G. Amyot, R. L.

Président honoraire.—Lieutenant-colonel Thos. Roy, commandant.

Comité exécutif.—Capt. Jos. A. W. LeBel, président ; capt. E. Trudel ; capt. L. Routhier ; capt. J. P. Ouellet ; lt. P. Ferland ; serg.-major T. Trudel, secrétaire ; serg. Jos. Germain ; serg. P. Miller ; serg. Bilodeau ; soldat U. de Varennes.

Les citoyens de Québec ont, comme les années dernières dernières, généreusement donné des prix.

En voici la liste avec le nom du donateur et celui du gagnant :

L. Morency et Frère, un chromo encadré ; soldat M. Baribeau, cie B.

J. Gilbert, une paire de pantouffles ; caporal Lebel, cie E.

A. B. Dupuis, une boîte de confiseries ; caporal Lebel, cie E.

J. B. Allard et Fils, une boîte de bonbons ; soldat Letellier, cie E.

N. Turcotte et Cie, une boîte de thé ; sergent Vaillancourt, cie B.

John Lemesurier et Fils, une boîte de tabac *Opera* ; capt. Routhier, cie H.

J. A. Bergeron, une boîte de cigares ; soldat L. Huot, cie E.

L'*Electeur*, un an d'abonnement ; capt. Trudel, cie C.

L'*Evénement*, un an d'abonnement ; sergent-major Trudel, cie E.

Le *Courrier du Canada*, un an d'abonnement ; sergent Germain, cie E.

A. Grenier, une boîte de cigares ; lieut. Bois, cie E.

A. E. Vallerand, une lampe ; soldat de Varennes, cie H.

Wm. Carrier, un sac de farine ; musicien Barry, cie H.

Geo. Tanguay, un barillet de saindoux ; soldat V. Poitras, cie E.

N. Y. Montreuil, une douzaine de bouteilles de bière Labatt ; soldat Vaillancourt, cie B.

J. E. Livernois, une douzaine de photographies, format cabinet, musicien Barry, cie H.

Proteau et Carignan, un baril de cinq gallons de bière ; soldat Vaillancourt, cie B.

Geo. Vallières, deux tables de fantaisie ; soldat A. Pâquet, cie C.

Ph. Gingras et Cie, ½ tonne de charbon ; soldat Poitras, cie E.

C. Routhier, une paire de boutons à manchettes ; capt. Trudel, cie C.

Robitaille et Picher, un couteau de chasse ; soldat L. Huot, cie E.

Gervais et Hudon, une montre ; soldat de Varennes, cie H.

Emile Jacot, une paire de boutons à manchettes ; caporal Routhier, cie H.

F. T. Thomas, une statuette de bronze ; capt. Trudel, cie C.

E. Béland, une pipe de bois ; soldat Poitras, cie E.

Rinfret et Mareotte, un beurrier ; soldat N. Roy, cie H.

J. E. Roy, une bouteille de parfums ; sergent H. Bilodeau, cie C.

Gauvreau et Frère, une bouteille d'eau de senteur ; capt. Routier, cie H.

E. Giroux et Frère, une boîte de parfums ; capt. Routier, cie H.

E. Martineau, un plateau en argent ; soldat A. Pâquet, 3e compagnie.

Wm Doyle, une perche de ligne ; soldat Demers, cie H.

Amyot et Frère, une canne à pêche ; soldat F. Baribeau, cie H.

Chs A. Parant, une gibecière ; soldat Vaillancourt, cie B.

A. Drolet, une boîte de cigares ; sgt. Bilodeau, cie D.

I. P. Déry, un encrier ; musicien Barry, cie H.

Le syndicat des " Quatre Saisons " fracs, complet ; soldat E. Trudel, cie E.

Eugène Dubois, une paire de souliers ; sgt. major Trudel, cie E.

Langlois et Paradis, une boîte de cigares ; sgt. Bilodeau, cie C.

J. Côté, une boîte de cigares, gagnant non désigné.

Louis Bruneau, un bol et une soucoupe à barbe ; caporal Lebel, cie E.

Chas Vézina, un plateau d'argent ; lieut. Bois, cie E.

Pruneau et Kérouac, deux nattes à table à diner ; sergt Gosselin, cie B.

W. Brunet et Cie, une boîte de parfums ; soldat N. Roy, cie H.

Forgues et Wiseman, un encrier ; sergt Gosselin, cie B.

D. Morgan et Fils, une cartouchière ; capt. Routier, cie H.

Bertrand et Guillot ; soldat de Varennes, cie H.

Turcotte et Provost, une boîte de cigares ; soldat A. Letellier, cie E.

J. B. Thibaudeau, une meule de fromage ; soldat Pâquet, cie C.

Alexandre LaRue, une lampe à alcool ; soldat J. N. Roy, cie F.

N. Rioux et Cie, une boîte de raisin ; sergt Gosselin, cie B.

Etienne Sylvain, une lampe ; soldat E. Trudel, cie E.

J. A. Moisan, une bouteille de cognac ; soldat J. Baribeau, cie F.

L. N. Bergeron et Cie, une bouteille de cognac ; soldat Lebel, cie E.

Letellier et Généreux, un parapluie ; soldat Trudel, cie E.

Octave Vézina, une pipe, un sac à tabac et une boîte à allumettes ; soldat M. Baribeau, Cie B.

W. Vincent, une paire de boutons à manchettes ; soldat Demers, Cie F.

P. F. Rinfret, une bouteille de parfums ; soldat Baribeau, Cie B.

Dorion et Cie, une pipe ; sgt Germain, Cie E.

J. A. Lapointe, trois mois d'abonnement à un journal ; soldat Demers, Cie F.

Le major LeVasseur, du 9e bataillon, a donné les programmes du concours, et M. Israël Turcot, imprimeur, les cartes de tir.

Importante découverte

Le crâne de Sophocle

On écrit d'Athènes qu'une découverte appelée à faire sensation dans le monde des hellénistes vient d'être faite à Dikelia, par M. Münter, inspecteur des bâtiments royaux.

Au cours des fouilles qu'il faisait faire dans cette localité, il a découvert un tombeau qui serait, d'après les archéologues grecs, celui de Sophocle. Dans ce tombeau, on a trouvé, parmi les objets remontant au quatrième siècle avant Jésus-Christ, un crâne qui ne serait rien moins que celui du grand tragique grec. Les journaux athéniens versent des flots d'encre sur cette découverte ; tandis que les uns mettent en doute l'authenticité de cette trouvaille, les autres affirment que c'est bel et bien le crâne de Sophocle. Pour trancher la question, le docteur Orastein, médecin en chef du palais, vient de l'envoyer au professeur Virchow pour être examiné. Le sort du crâne de l'auteur d'*Œdipe* se trouve donc actuelement entre les mains du célèbre professeur berlinois.

Un jubilé unique au monde

On connait les noces de cuivre, célébrées après douze ans et demi de mariage les noces d'argent, après vingt-cinq ; les noces d'or, après cinquante ; les noces de diamant, après soixante-deux et demi. Mais comment qualifier la fête donnée en l'honneur de deux patriarches qui, pendant un siècle entier, ont partagé les joies et les douleurs de l'existence ?

Ce fait inouï, invraisemblable, vient de se présenter à Zsombolyi, commune du Banat, en Hongrie.

Il est établi, par des pièces officielles d'une indéniable authenticité, qu'au mois de mai 1793, en pleine terreur française, les époux Jean Szathmary ont été unis dans les liens du légitime mariage, ce qui leur assigne à chacun un âge minimum de cent vingt à cent quinze ans.

Les anciens du village ne les ont connus que vieillards, et cependant les deux patriarches subvenaient encore, il y a peu de temps, par leur travail, aux maigres besoins de leur existence.

Aujourd'hui, à bout de forces et sans famille, ils seraient réduits à la misère, si l'administration municipale ne venait de leur assigner une pension convenable.

Au surplus, depuis quelques jours, deduis la célébration de leurs noces séculaires, tous les notables de Hongrie ont rendu visite à ce Philémon et à cette Baucis contemporains ; et c'est à qui leur prodiguera, avec les marques de sa curiosité, les marques de sa sympathie.

Ecole Vétérinaire de Québec

Sous le patronage du Conseil d'Agriculture

(Ecole officielle française)

L'ouverture des cours de l'Ecole Vétérinaire de Québec aura lieu mardi, le 3 octobre prochain, à 5 hrs p. m. Les cours commenceront régulièrement le 4 octobre, à 8 heures a. m.

Le gouvernement met à la disposition des jeunes gens, dont les moyens sont limités, quinze bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous les cours gratuitement, excepté la dissection. On peut obtenir ces bourses en s'adressant au soussigné.

Outre les élèves inscrits régulièrement et qui suivent tous les cours dans le but d'obtenir le diplôme, l'école en admettra un certain nombre qui désireraient ne suivre qu'un ou quelques cours.

Pour toute autre information, s'adresser à J. A. COUTURE, D. M. V. Directeur. 49, rue Desjardins.

MALADIES DES YEUX
Dr W. BEAUPRÉ
OCULISTE
58, Rue St-Louis, Québec
De l'université et des hôpitaux de Paris et New-York.
HEURES DE BUREAU : 9 h. à 1 h. p. m. 15 spt 1a

Vendu à 50% en bas du Coûtant
POUR FAIRE PLACE AUX MARCHANDISES D'AUTOMNE
TWEEDS, ETOFFES A ROBES, INDIENNES, COLLERETTES PERLEES, VELOURS DE FANTAISIE, BRAID A GARNITURE, MATINEES, JERSEYS, BLOUSES.
UN SEUL PRIX.
TELEPHONE 145
F. SIMARD.
137 RUE ST-JOSEPH

REDUCTION
Merveilleuse.
Pour un Mois seulement
C'EST UNE CHANCE SANS PAREILLE QUE NOUS OFFRONS ; MAIS BIEN ENTENDU QUE POUR 30 JOURS. PRIÈRE D'EN PROFITER.
VOICI les prix. Ils sont étonnants ; mais nous nous y soumettons :
200 LAMPES suspendues, *patente* nouvelle, avec abat-jour, aux plus belles décorations et 30 pendants en verre découpé. Prix ordinaire $4.50. Réduction à $3.00.
200 autres Lampes suspendues, avec fontaines en cuivre, brûleur Rochester, abat-jour peints à la main et 30 pendants. Ces lampes valent $9.00, mais les ayant achetées dans un fonds de banqueroute à New-York, nous les donnons pour $5.50
SETS A LIMONADE, en chrystal avec décorations et dans des panniers chinois. Prix excessivement modérés.
UNE MERVEILLE
6 DOZ. DE BOITES pour les œufs, faites en *Terra Cotta* allemande. Ces boites ont soit sur leur couvercle, soit ailleurs des oiseaux, de petits animaux et autres objets qui sont sculptés et ciselés avec un goût exquis et un naturel parfait. Elles peuvent, de plus, servir comme beurriers, fromagiers en même temps que boites aux œufs. Prix excessivement bas.
ENFIN
BOITES A TABAC du plus grand intérêt pour les médecins, les prêtres et les amateurs en général d'histoire naturelle. Ce sont de vrais bijoux. Aussi, boites ordinaires, portes-cigares des plus enjolivés, à prix défiant toute concurrence.
F. X. LAFLAMME
98, Rue St-Joseph, St-Roch
5 avril 1893. Téléphone 283

BEHAN BROS.
Gants de Kid
A MOITIE PRIX ET AU-DESSOUS
GANTS DE SUEDE, "Mousquetaires" 35c la paire ou 3 paires pour $1.00.
GANTS LACÉS, 3, 4 et 6 boutons, couleurs claires, à moitié prix.
GANTS FRANCAIS, " Pauline", 5 boutons, valant 95c pour 65c ; noirs de couleurs et tous les numéros.
GANTS DE KID NOIR, "Mousquetaires, 6 et 8 boutons, valant $1.50 pour 75c.
Pour faire place aux Importations d'Automne

GUÉRISON CERTAINE
En 2 heures
sans COLIQUES ni NAUSÉES
Sans AUCUNE PURGATION
ni avant ni après
du
VER SOLITAIRE
par les CAPSULES L. KIRN
à l'extrait éthéré de FOUGÈRE MALE PURE
M. Kirn ne garantit l'efficacité que des Capsules qui portent sa signature
Douze ans de succès dans les Hôpitaux
Paris, phie LEGENDRE, 145, rue de Rennes
A Québec : Dr Ed. MORIN & Cie.

Le plus beau choix de
VOITURES D'ETE
Que vous puissiez voir
DEMANDEZ NOS CATALOGUES.
Latimer & Legaré.
273, RUE ST-PAUL. QUEBEC.
17 fév.—

VENTE
Fin de la Saison
Prix Reduits
Robes en Indienne, A Moitié Prix.
FRILLINGS, A Moitié Prix.
CARNITURES, A Moitié Prix.
Continuant notre vente d'été, nous donnons les détails suivants, afin de faire voir comment les réductions sont générales sur toutes les classes de marchandises.
TOUTE VENTE
Strictement Comptant
ROBES EN INDIENNE pour enfants. Toutes à moitié prix, 45c pour 23c, 68c pour 34c, 78c pour 39c, 88c pour 44c, $1.28 pour 64c.
FRILLINGS. Tous à moitié prix, 10c pour 5c, 12c pour 6c, 18c pour 9c, 20c pour 10c.
GARNITURES. Toutes nouvelles ce printemps, sont offertes à moitié prix. Braid doré 9½c pour 4½c, 10c pour 5c, 15c pour 7c, 18c pour 9c. Ruche en soie, 20c pour 10c.
BAS EN COTON de couleur. Tout à moitié prix, 32c pour 16c, 34c pour 17c, 42c pour 21.
JUPONS BLANCS, tous réduits, garnis de dentelle ou de broderie, 95c pour 76c, $1.15 pour 92c, $2.10 pour $1.68.
CHEMISES. Toutes réduites, 65c pour 52c, 74c pour 59c, 95c pour 76c.
ROBES DE NUIT. Toutes réduites, 72c pour 58c, 88c pour 71c, $1.38 pour $1.11, $1.48 pour $1.18.
ETOFFES A ROBES. Toutes réduites, double largeur, 25c pour 20c, 45c pour 36c, 58c pour 47c.
CASCHEMIRE. Tout réduit ; noir, 48c pour 39c, 59c pour 47c, 79c pour 63c ; couleurs, 48c pour 39c.
PELUCHES. Notre qualité de 60c réduite à 48c et $1.10 pour 88c.
FLANELLE OPERA, très fine, belle couleur, de 38c pour 31c.
Simons & Foulds
RUE DE LA FABRIQUE
1er août 1883.

Wm. Dow & Co., de Montréal
Ont le plaisir d'annoncer que
MM. P. DIGNARD & CIE
Nos 220-224, RUE ST-VALIER
sont seuls autorisés à mettre en bouteilles leurs
BIERES ET PORTER
pour la cité de Québec
LE commerce sera approvisionné de BIERE EN FUTAILLE (draught) comme par le passé, en donnant ses ordres à la Cie Dignard. Toute bière en bouteille "INDIA PALE" vendue par MM. Dignard & Cie, sera embouteillée à la Brasserie et aura, en outre de l'étiquette bien connue, sur les côtés du bouchon la marque de commerce enregistrée de "Wm Dow & Co.," et sur les extrémités les mots "Wm Dow & Co., Montréal," formant un cercle autour de la date de l'embouteillage.
TELEPHONE, 521. 6 août—1 a.

(*Suite de la 1ère page*)

D'une main mal assurée il saisit la théière versa dans la tasse placée sur la table de nuit une partie du breuvage empoisonné destiné à Hélène, et l'avala d'un seul trait, comme il aurait avalé le contenu d'un verre de vin Champagne.

—Pouah ! — fit-il avec une grimace. —Pour de la fichute boisson, c'est de la fichue boisson !....

Ce qui ne l'empêcha pas, tant il éprouvait une ardente soif, de remplir une seconde fois la tasse et de la vider.

Ensuite, appuyant ses coudes sur ses genoux et son menton sur ses deux poings, il se mit à parler à voix basse, prononçant des mots indistincts, rêvassant, divaguant.

Soudain il se dressa d'un bond, en poussant une sorte de rugissement, et il porta ses mains au creux de sa poitrine.

—Tonnerre !..J'ai du feu là-dedans !.. —fit-il d'une rauque,—un feu qui me dévore..

Et, pour éteindre ce feu, il prit la dernière tasse de tisane que contenant la théière.

Puis il s'étendit sur le lit, et un grand frisson secoua tout son corps.

***

Retournons un peu arrière.

A cinq heures moins dix minutes, le juge d'instruction arrivait à la gare de l'Est. ainsi qu'il l'avait promis à M. de Ronceray.

Celui-ci et Gaston de Bueil s'y trouvaient déjà.

Dix minutes plus tard tous les trois étaient en route pour Nogent.

A Nogent une des voitures du comte attendait.

A six heures et demie on mettait pied à terre en face du perron de la vila.

Le docteur y arrivait en même temps.

M. de Ronceray présenta le médecin au magistrat et le magistrat à la comtesse, sans leur apprendre quelle était la raison déterminante de sa visite.

—Je monte auprès de notre malade.. —dit le docteur après les présentations.

—Ne pourrais-je le voir ?—demanda le juge d'instrcution.

—Accompagnez-moi, messieurs..

Nos quatre personnages se dirigèrent vers la partie du corps de logis où se trouvait la chambre de Lucien.

Lorsqu'ils pénétrèrent dans cette chambre, le jeune homme n'avait pas fait un mouvement depuis le matin.

Sans le bruit très léger de sa respiration, on aurait pu le croire mort.

En voyant le changement qui s'était opéré chez le malheureux dessinateur, victime des complots infâmes de Julie Tordier, le juge d'instruction ne put contenir un geste de stupeur et de pitié.

—C'est effrayant !—murmura-t-il,—Comment atteindre ceux qui ont provoqué de telles infortunes !—Il a dû bien souffrir !

—Il a bien souffert en effet !—répondit le médecin.—Il a enduré des souffrances au-dessus des forces d'un homme, et, à la fin, il a succombé..

Après un silence, le magistrat demanda :

—Jusqu'à quelle heure cet état presque comateux doit-il durer ?

—Lucien Gobert s'éveillera entre onze heures et minuit.

—Et, en se réveillant ?..

—Les désordres cérébraux seront assez calmés, je l'espère, par un long sommeil, pour me permettre de tenter, avec des chances de succès, l'expérience dont le succès ou l'insuccès sont une question de vie ou de mort.

LXXXII

—Et,—reprit le juge d'instruction,—d'après ce que m'a dit M. de Ronceray, l'expérience tentée par vous pourra rendre la raison à ce malheureux jeune homme.

—Ou le tuer..—répondit le médecin..—Plus la secousse sera violente, foudroyante en quelque sorte, plus le résultat heureux que je poursuis deviendra possible, mais en même temps plus le danger grandira pour ce corps affaibli !—

—En agissant ainsi, j'assume une lourde responsabilité, je le sais, mais ne vaut-il pas mieux précipiter les événements dont, un peu plus tôt ou un peu plus tard, le dénouement serait fatal à coup sûr, et se donner au moins une chance de vaincre le mal ?

—Vous avez raison, monsieur !—répliqua le magistrat.—Je souhaite de toute mon âme que Dieu vous favorise et que vous sortiez vainqueur de votre duel contre la mort et contre la folie.

Le docteur s'était approché de Lucien et avait pris sa main qui reposait inerte sur le drap.

—La peau est moins chaude,—dit-il,—la respiration est plus libre, la fièvre a presque disparu....

Il posa sa main sur le front du malade. Ce front était brûlant.

—C'est là, — poursuivit-il, — c'est là qu'est tout le mal !—Comme une machine surchauffée ce cerveau éclatera, à moins que le sang ne le dégage en refluant tout à coup vers le cœur..et alors ce sera la vie et la raison !

—Espérez-vous ?— demanda le juge d'instruction.

—J'ai contre moi neuf mauvaises chances contre une bonne, mais j'ai la foi, qui me tient lieu d'espérance !...

On quitta la chambre du malade et M. de Ronceray conduisit ses hôtes au salon où se trouvaient Marthe et sa mère.

Au bout de quelques instants le valet de chambre vint prononcer sa phrase sacramentelle, en ouvrant à deux battants la porte de la salle à manger ;

—Madame la comtesse est servie.

Le dîner se prolongea, mais ne parrut à personne car il existait un sujet de conversation intarissable et de l'intérêt le plus puissant.

On parla de Lucien, d'Hélène, de Jeanne et de Julie Tordier.

Le juge d'instruction, lui parlait peu, mais il écoutait avec attention et tout ce qu'il entendait se gravait dans sa mémoire.

Il était tout près de six heures quand on quitta la salle à manger pour rentrer au salon.

—Pourvu que Jeanne ait réussi !—murmura Mlle de Ronceray en joignant les mains.

—Elle à la volonté, —répondit la comtesse,—elle réusita !..

—Tu en es sur, n'est-ce pas, mère ?

—J'en suis sûre !

Mme de Ronceray ne se trompait pas, nous le savons.

Jeanne avait réussi.

Hélène pouvait-elle hésiter quand il s'agissait de Lucien ?

Pour tenter de le sauver elle aurait marché à la mort !

Le vigoureux cheval irlandais qui menait à Petit-Bry les deux jeunes filles filait à une allure qui ne se ralentit pas un instant.

Le cocher avait promis à Jeanne qu'en moins d'une heure on serait à la villa.

Il devait tenir parole.

Pendant le trajet Hélène, appuyée sur l'épaule de Jeanne, racontait à son amie, à sa sœur, tout ce que, depuis le jour de son mariage, elle avait eu à subir de sa mère et de Prosper Rivet.

La pauvre petite bossue frémissait d'horreur au récit de tous ces outrages, de toutes ces tortures, et du fond de son âme elle maudissait ces deux êtres si dignes l'un de l'autre.

—Et vous refuseriez de sacrifier ces misérables pour obtenir le repos, la liberté, la vie ? s'écriait-elle.

—Je refuse et je refuserai toujours ! répondait Hélène. Je dois respecter le nom de mon père ? Plutôt souffrir, plutôt mourir, que de faire jaillir de la boue sur ce nom !

Et elle pleurait pour soulager son pauvre cœur endolori et saignant.

Le coupé roulait toujours.

Hélène, si complètement épuisée avant même de monter en voiture, commençait à ressentir une lassitude écrasante. L'âme luttait toujours, mais le corps ne pouvait plus résister, la défaillance était imminente.

Heureusement, on approchait du terme du voyage.

Le coupé venait de traverser la grande rue de Nogent et roulait sur la route conduisant au pont Bry.

A dix heures et demie il s'arrêtait au bas des degrés du perron de la villa.

Marthe et Mme de Ronceray, l'oreille sans cesse au guet, avaient entendu le bruit des roues sur le sable.

Elles s'étaient aussitôt élancées hors du salon, et elles ouvraient la porte vitrée du vestibule donnant sur les marches.

Le comte et ses hôtes les suivaient.

Jeanne avait mis vivement pied à terre et aidait Hélène, qui pouvait à peine se soutenir, à descendre du coupé.

On était dans l'ombre, la lumière des lanternes de la voiture se projetant tout entière en avant, et personne ne put s'apercevoir, dans ce premier moment, combien était changée la fille de Julie Tordier.

Cependant son attitude brisée causa une vive et douloureuse émotion.

Hélène avait levé ses grands yeux humides vers le péristyle.

Elle aperçut tout d'abord Mme de Ronceray et Marthe qui lui tendaient les bras.

—Hélène ! Hélène ! s'écria Marthe. Te voilà donc !

La pauvre enfant aurait voulu gravir les marches d'un seul bond pour embrasser plus vite son amie mais elle ne pouvait faire un mouvement ; elle restait immobile tomme atteinte d'une paralysie soudaine.

Le médecin, lui, se rendait bien compte de la défaillance absolue qu'éprouvait la jeune fille.

Il la vit prête à tomber, et, se précipitant vers elle, il aida Jeanne à lui faire gravir les marches.

Au moment où elle atteignait la plus haute, Hélène tomba, presque inanimée, dans les bras de Marthe et de sa mère.

—Chère enfant ! Chère Hélène, dirent à la fois la comtesse et sa fille et l'embrassant.

Jeanne, voyant le juge d'instruction recula très surprise, un peu inquiète.

Le magistrat lui tendit la main.

—Vous êtes un brave cœur, Jeanne ! lui dit-il.

—Oh ! monsieur, si vous saviez tout ce qu'elle a souffert, fit la jeune fille avec une explosion de larmes.

Le juge d'instruction mit un doigt sur ses lèvres, pour lui commander le silence.

Ce geste fut à lui seul une révélation complète.

Jeanne comprit tout à coup que la visite du magistrat devait avoir un but caché, et que M. de Ronceray l'avait amené pour le mettre en présence d'Hélène et pour qu'il fût le témoin autorisé des faits qui sans doute allaient avoir la villa pour théâtre.

Elle se tut.

—Mais, s'écria le docteur en voyant Hélène chanceler, cette pauvre enfant va se trouver mal.

Il lui passa vivement un bras autour de la taille afin de la soutenir, et avec l'aide de Marthe il la conduisait au salon et la fit asseoir sur un canapé, où elle perdit à peu près connaissance.

—Docteur, docteur, qu'a-t-elle donc ? demanda Marthe affolée, ses yeux se ferment. On la croirait morte.

—C'est la fatigue et surtout l'épuisement, répliqua Jeanne. C'est à peine si elle a pris un peu de nourriture depuis deux jours.

—Un bouillon, le plus vite possible ! dit le médecin. Cette enfant a grand besoin de retrouver quelque force, car pour elle aussi, tout à l'heure, la commotion sera terrible.

Hélène rouvrit les yeux.

Malgré son demi-évanouissement elle avait entendu les paroles du docteur.

—Il s'agit de le sauver, murmura-t-elle. Ne craignez rien, je serai forte.

—Comme elle l'aime ! pensait le magistrat.

Mme de Ronceray s'était empressée de sortir pour donner l'ordre de faire chauffer un bouillon et de l'apporter avec une bouteille de très vieux vin de Bordeaux et des biscuits.

Pendant ce temps, le médecin dégrafait le corsage d'Hélène afin qu'elle pût respirer plus librement, et lui enlevait son chapeau qu'il tendit à Jeanne.

Alors il aperçut au sommet du front la cicatrice à peine fermée qui tranchait comme une linge d'un rouge sombre sur la blancheur de la peau.

(*A suivre*)

PACIFIQUE CANADIEN

LIGNE DE
L'Exposition Colombienne

EXCURSION a BON MARCHE a CHICAGO
ALLER ET RETOUR
LE 25 ET 26 AOUT **$21.00**
Bons pour jusqu'au 6 Septembre 1893

2 TRAINS PAR JOUR VONT A CHICAGO -- 2

CHARS DORTOIRS DIRECTS
Laissant Montréal pour Chicago les Mardis, Mercredis, Jeudis et Samedis, à 8.25 a. m. Prix d'un lit $1.50.

Excursions au Bord de la Mer
A PRIX REDUITS
PORTLAND, Me..... $ 6.00
ST-ANDRE, N.-B..... 10.00
Août, 28 et 29. Bon pour jusqu'au 8 Septembre

Billets et informations peuvent être obtenus des Agents du Pacifique Canadien sur application.
George Duncan, agent local des passagers et fret.
Bureaux de Billet à Québec : Hôtel St-Louis et Station du Palais. 24 août.—

Chemin de Fer Intercolonial

LE ET APRES LUNDI, LE 24 JUIN 1892, circuleront tous les jours, (Dimanche excepté), comme suit:

LES TRAINS QUITTERONT LEVIS
Express pour Rivière du Loup et Petit Métis..... 9.00
Express pour St-Jean, Halifax et Sydney.. 14.30
Accommodation pour Rivière du Loup.... 17.45
L'Express laissant Lévis à 9.00 hrs, va directement à Dalhousie les Mardis et Vendredis.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS
Accommodation de Rivière du Loup..... 5.15
Express de St-Jean, Halifax et Sydney, (Lundi excepté)..... 11.30
Express de Rivière du Loup (tous les jours) 11.30
Express de Petit Métis Rivière du Loup ... 21.0

L'Express arrivant à Lévis à 21,05, partira de Dalhousie le Mercredi et le Samedi.
Le train arrivant à Lévis à 5.15 heures, laissera Rivière du Loup le Dimanche soir et non le lundi soir.
Les chars des trains express sont éclairés à l'électricité et chauffés avec la vapeur de la locomotive.
Tous les trains circulent d'après le temps du "Eastern Standard."
On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taux de fret et des passagers, en s'adressant à

D. R. McDONALD,
Agent Local de Québec.
49, rue Dalhousie.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Moncton, 26 juin 1893.

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario

LES bateaux de cette compagnie feront le service comme suit, arrêtant aux ports intermédiaires:

LIGNE DE QUEBEC A MONTREAL
Les vapeurs *Quebec* et *Montreal* feront le service tous les jours, Dimanche excepté, laissant Québec à 5 hrs p. m.

LIGNE DE TORONTO
Commençant le 31 mai. Les bateaux partiront du Bassin du Canal, Montréal, tous les jours, (excepté le dimanche), à 10 hrs du matin; Lachine à l'arrivée du train de midi, gare Bonaventure; et au Coteau Landing par le train de 4.45 p. m., Canada Atlantic.

LA LIGNE DU SAGUENAY
Le vapeur *Carolina* laissera Québec à 7.30 a. m le mardi et vendredi, pour Chicoutimi, arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Baie Ha! Ha!
Le vapeur *Saguenay*, laissera Québec pour le Saguenay, le mercredi et samedi, à 7.30, arrêtant à tous les ports.
A partir du 21 août, le vapeur *Saguenay*, voyagera le jour pour Murray Bay, laissant Québec à 10 a. m., et pour revenir partira le Mardi, à 7 a. m., connectant avec le vapeur allant à Montréal, à 5 p. m.
De retour du Saguenay, le *Carolina* laissera Québec pour Montréal à 5.30 a. m., le jeudi et dimanche.

L. H. MYRAND, Agent. Québec, 16 août 1893.
J. CHABOT, Gérant général.

LIGNE ALLAN

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE
1893—Arrangements d'Eté—1893

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double engin, construits sur le Clyde
TOUT EN FER ET EN ACIER
Ils sont construits en compartiments étan. ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Service de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal.	De Québec
13 Juillet.	Parisian.....	29 Juillet.	30 Juillet
20 "	*Laurentian..	5 Août.	
27 "	Numidian.....	12 "	13 Août
3 Août.	Sardinian.....	19 "	20 "
10 "	*Mongolian..	26 "	
17 "	Parisian.....	2 Sept.	3 Sept.
24 "	*Laurentian..	9 "	
31 "	Numidian.....	16 "	17 Sept.
7 Sept.	Sardinian.....	23 "	24 "
14 "	*Mongolian..	30 "	
21 "	Parisian.....	7 Octobre	8 Oct.

PRIX DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC
Cabines..... $50.00 à $100.00
Accordant au Steamer et Accomodation.
Intermédiaire.....
Entrepont..... $35.00 $24.00
Les steamers avec * transportent du bétail et n'arrêtent point à Québec, Rimouski et Londerry.
Les vapeurs Parisian, Sardinian, Monrolian, Namidian et Laurentian sont éclairés à l'électricité.

Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal pour Londres le ou vers
8 Juillet.	Brazilian.....	22 Juillet.
15 "	Roman.....	5 Août.
22 "	Monte Vidran.	16 "
29 "	Austrian.....	26 "
5 Août.	Brazilian.....	6 Septembre.

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers en Europe.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Montréal pour Glasgow le ou vers
15 Juillet.	Sarmatian.....	2 Août.
22 "	Buenos Ayrean	9 "
29 "	Pomeranien.....	16 "
5 Août.	Manitoban.....	23 "
12 "	Siberian.....	30 "
19 "	Sarmarian.....	6 Septembre.

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

☞ Billets de retour bons pour 12 mois, émis à prix réduit. Cabines non pourvues à moins ne soient parées d'avance.
Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur.
Les vapeurs allant à Liverpool doivent laisser Québec à 9 hrs a. m. le jour du départ.
Des connaissements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'Ouest.
Pour plus amples détails, s'adresser à
23 juillet ALLAN, RAE & CIE, Agents.

COLONNE

CARSLEY

Service Prompt

Tous les samedis avant-midi nous tenons à nos ordres des extra-assistants dans tous les départements suivants :

Departement des Habits d'Enfants.
Departement des Gants.
Departement des Modes.
Departement d'Articles pour Hommes
Departement des Manteaux.

S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

LE MOYEN
LE PLUS RAPIDE
LE MOINS DISPENDIEUX
ET LE PLUS SUR

Pour les dames qui viennent acheter leurs

MARCHANDISES

Est de prendre le tramway et de venir tout droit chez

S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

On offrira des Nouveautés en fait de Marchandises de modes et à des prix speciaux.

Habillements d'Enfants

Un bel assortiment de "Helmets" en paille, pour hommes, sera vendu à 50 cts pièce, rédult de $1.00.
Habits Galatea pour enfants.
Blouses de flanellette pour enfants, à 59c.
Habit de Matelot, en serge, pour enfants, 81c.

C'est le moment d'acheter
Les Habillements d'Enfants.

S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

DEPARTEMENTS DES

CANTS

L'on est très affairé dans ce département le samedi.

Gants noirs, de fabrique pour dames, 19c la paire.

Gants, couleur tan, de fabrique, pour dames, 12c la paire.

Gants de soie noire pour dames, 15c la paire.

Nouveautés en fait de Gants Noirs Viennent d'être Recues.

S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

LINGE POUR BEBES

Pelisses brodées, blanches, pour bébés, 88c chaque.
Pélisses, couleur crême, pour bébés-garçons, 77c.
Costumes blancs, de matelots, pour enfants, collet et manchettes de couleur, 77c.
Habits d'indienne pour enfants, 51c.
Habits blancs, brodés, pour enfants, $1.17.
Blouses d'indienne pour filles, 17c.

Articles de Messieurs

BAS POUR MESSIEURS

Bas tout laine, sans coutures, pour hommes, 12c la paire.
Bas de couleur, mérino, pour hommes 12c la paire.
Bas de cachemire noir et bleu marin, 25c la paire.

Linge de dessous pour Messieurs

Caleçons et chemises en mérino, pour hommes, 38c chaque.
Chemises de coton, 28c.

Imperméables Rigby

Seront encore plus populaires que jamais l'automne prochain.

S. CARSLEY,

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777 et 1779

Rue Notre-Dame

MONTREAL

Seconde Edition

LA CRISE AUX ETATS-UNIS

Les ouvriers sans travail

Agitation à New-York

"Du pain et du Travail"

Crient les ouvriers de Milwaukee

New-York, 24—Les anarchistes continuent à New-York, mais sans grand succès, il n'est que juste de le reconnaître, à exciter les ouvriers sans travail et plus spécialement les tailleurs pour confections, à l'émeute et au pillage.

La police, tout en se tenant prête à réprimer dès le début la moindre tentative de désordre, s'est montrée jusqu'à présent d'une grande tolérance envers les ouvriers sans travail ; mais elle n'en surveille pas moins de très près les agitateurs anarchistes, y compris Emma Goldman, qui abusent de la détresse et de l'ignorance des tailleurs israélites, pour les pousser à des actes de violence.

Plusieurs conflits ont encore eu lieu pendant la journée dans le quartier israélite entre la police et les ouvriers sans travail. La police a même dispersé diverses réunions, convoquées pour la plupart par des anarchistes.

Il a été établi que le nombre des ouvriers sans travail dans le quartier a été très exagéré et que toute l'agitation actuelle est l'œuvre presque exclusive de divers groupes d'anarchistes.

Ce n'est pas d'ailleurs à New-York que la situation est le plus grave. Le nombre des ouvriers sans travail est relativement beaucoup plus considérable dans les grands centres industriels de l'Ouest, principalement à Chicago, à Denver et à San Francisco, où le nombre des ouvriers sans travail est évalué à 200,000 ; mais il n'y a pas eu de désordre jusqu'à présent. La ville, le comté de Cook et surtout de nombreuses associations philanthropiques, s'occupent activement de venir en aide aux plus malheureux.

Deux cents ouvriers sans travail, en proie à la plus vive agitation, ont parcouru pendant la matinée les principales rues de Milwaukee, Wisconsin, et, se rendant à l'hôtel-de-ville, ils ont fait demander une audience au maire, M. Koch. Dès que le maire s'est montré, il a été accueilli par les cris : "Du pain ! et du travail !" Le maire, sans se laisser intimider, a conseillé aux manifestants de retourner chez eux et de prendre provisoirement tout le travail qu'ils pourraient trouver. M. Koch a ajouté qu'il ne tarderait pas d'ailleurs à avoir des crédits à sa disposition. Les manifestants se sont retirés ; mais peu après ils ont pillé une boulangerie, un magasin de fruits et un magasin de confiserie.

A Denver, Colorado, les ouvriers sans travail ont attaqué et dispersé soixante-quinze hommes qui travaillaient à la construction d'un égout, à un prix dérisoire. Les entrepreneurs avaient profité de la crise pour faire exécuter les travaux à vil prix.

Canadiens attaqués

Par des ouvriers faisant partie d'associations ouvrières

Plusieurs combattant gravement blessés

Buffalo, N.-Y., 24—Une querelle entre des ouvriers américains et étrangers s'est passée, ici, hier avant midi, à North Tonawanda, où vingt-cinq Canadiens étaient employés au déchargement de la barque *Ida M. Torrent*, au quai de l'entrepôt Kelsey.

Vers 11 heures, mardi matin, une troupe d'environ 75 ouvriers, faisant partie d'une union ouvrière, s'est dirigée du Old Thompson House où ils s'étaient réunis, vers les docks. Leur troupe s'est grossie en route d'un certain nombre d'autres mécontents, et à leur arrivée au dock Kelsey ils étaient deux cents. Sans aucun avertissement préalable, les nouveaux venus ont fait pleuvoir sur les Canadiens une grêle de pierres, de morceaux de charbon, de fonte et outres projectiles qui leur tombaient sous la main. Plusieurs Canadiens furent atteints par les projectiles. Ceux qui travaillaient dans le dock ont couru se cacher derrière des piles de bois débité, qui étaient en grand nombre, et n'ont pas été atteints.

Quelques-uns de ceux qui étaient sur le pont, quoique surpris par cette brusque attaque, réussirent à se sauver et à se réfugier derrière des piles de bois ; mais le plus grand nombre ne purent y parvenir. Quelques-uns de ces derniers avaient des revolvers. Voyant qu'on leur confiait la retraite, ils tirèrent leurs armes, et aussitôt des coups de feu dirigés sur les assaillants retentirent.

Cette riposte des ouvriers non unionistes arrêta, pour un moment, le mouvement agressif des assaillants.

Plus de vingt coups de revolver ont été tirés ; trois ont porté. L'un des chefs des assaillants, nommé Ewolt, tomba sur le sol, la jambe cassée par une balle juste au-dessous du genou. L'amputation sera nécessaire. Deux autres ont été blessés aux membres.

Aussitôt que les revolvers des Canadiens furent vidés, les unionistes se précipitèrent sur leurs adversaires et une lutte corps à corps s'en suivit. Un canadien nommé D. Burleigh, a été renversé d'un coup de bâton et foulé aux pieds par une demi-douzaine d'unionistes, qui l'ont frappé avec leurs grosses bottes et l'ont laissé sans connaissance sur le sol. Un homme de police isolé, qui était accouru sur le lieu de la lutte, le releva tout sanglant. Un autre unioniste du nom de Brounie a été aussi battu, mais moins gravement. Les autres se sont sauvés dans différentes directions sans aucune blessure.

Vers deux heures, mardi après-midi, la tranquillité était rétablie, mais les Canadiens, contrairement aux Italiens, à Aigues-Mortes, n'ont pas obtenu la permission de retourner à l'ouvrage. Ils n'ont, paraît-il, aucun droit à la protection de la police sur la terre de la liberté.

Terrible coup de dents

Gravement mutilé par un cheval

Montréal, 24—Un accident assez curieux est arrivé mardi sur la rue Saint-Alexandre. Un commis-voyageur sortant sur la rue avisa quelques feuilles de chou, qu'il eut l'idée de présenter à un cheval arrêté à la porte d'une épicerie. Le cheval—était-il vicieux ou affamé ?—happa les feuilles et la main qui les lui présentait et trancha d'un terrible coup de dents trois doigts au malheureux commis-voyageur. Les extrémités tombèrent sur le sol.

Le voyageur, prenant son malheur courageusement et avec philosophie, est allé se faire panser par un médecin et a continué immédiatement sa besogne. Le cheval qui l'a mordu appartenait à un nommé S. Brouillet.

Les Canadiens des Etats-Unis

La grande convention nationale de Chicago

L'ex-premier ministre Mercier a Chicago

Opinion de la presse canadienne des Etats-Unis

Les premières séances de la convention

Chicago, 24—Vous avez annoncé l'arrivée de M. Mercier en cette ville, comme venant assister à la convention nationale des Canadiens-français.

La presse canadienne française des Etats-Unis fait à l'ex-premier ministre Mercier un accueil auquel on était loin de s'attendre :

L'*Opinion Publique*, de Worcester, dit : "Un compatriote de Boston nous écrit pour nous informer que M. Mercier n'est pas délégué de la société Saint-Jean-Baptiste de cette ville à Chicago, mais que M. E. M. Poitevin est le délégué officiel.

"C'est le *National* du 25 juillet qui nous avait induit en erreur à ce sujet. M. Mercier assistera à la convention de Chicago, non comme délégué d'aucune société nationale, mais comme invité spécial."

Le *Canadian-American*, de Chicago, accueille l'arrivée de M. Mercier dans les termes suivants :

"*Mercier*, du fameux scandale de Québec, un politicien des plus discrédités qui voyage pour intéresser les Américains à l'avenir du Canada, est, dit-on, en route pour Chicago pour faire une campagne dans l'Illinois. La torche de l'éloquence de Mercier ne mettra pas le feu aux poudres de ce voisinage.

"L'opinion générale parmi les Canadiens de Chicago, même parmi les partisans et admirateurs de M. Mercier, c'est que sa visite sera désastreuse au point de vue des intérêts généraux des Canadiens des Etats-Unis par les divisions qu'elle semera et dont nous n'avons pas besoin."

La convention se tient dans la salle Apollon, avenue Blue Island. Les officiers qui ont été élus dès la première séance, sont :

Président, P. G. Harbour, Chicago ; vice-président, Dr O. Larue, Putnam, Conn., et Révd Charles Boucher, Fond du Lac, Wis. ; chapelain, Révd A. L. Bergeron, curé de Notre-Dame, Chicago ; secrétaire, F. D. Fontaine, Worcester, Mass., ; trésorier, hon. A. Magnan, Manistée.

La première séance fut consacrée à la cérémonie d'ouverture, du discours d'inauguration du président Harbour et au discours de M. Carter Harrison, maire de Chicago, qui souhaita la bienvenue aux Canadiens.

A la séance de l'après-midi, le comité de créances présenta son rapport, et parmi les noms mis de côté se trouvait celui de M. Honoré Mercier, ex-premier ministre de la province de Québec. Il appert que le nom de M. Mercier a été rejeté, parce qu'il n'était porteur que d'une lettre du président de la Société St-Jean-Baptiste, de Boston, et non d'une lettre de créance approuvée par la société elle-même. Quoi qu'il en soit, M. Mercier, qui se trouvait à ce moment sur l'estrade quitta la salle, et le rapport du comité fut adopté.

Le Rév. M. Magnan, délégué de Muskegon, Mich., proposa ensuite de défendre tout débat sur des questions politiques. La motion de M. Magnan fut adoptée sans que le vote ait été pris.

A la séance du soir, M. Mercier et ses amis s'étaient rendus en grand nombre. Ils emplissaient la salle. Une proposition demandant la reconsidération du rapport du comité de créances fut présentée et adoptée après un débat très animé. L'abbé Charles Boucher, président du comité de créances, expliqua pourquoi le nom de M. Mercier avait été rejeté ; le président de la société de Boston avait envoyé au comité une lettre en son nom personnel déléguant l'ex-premier ministre de Québec, quand il fallait faire tenir au comité une recommandation autorisée et approuvée par la société elle-même. M. Poitevin, délégué de la société St-Jean-Baptiste de Boston, déclara que M. Mercier ne pouvait être élu délégué par les membres de la société pour la bonne raison que son nom n'a jamais été présenté devant eux et parceque, d'ailleurs, l'ex-premier ministre ne possède pas les qualifications nécessaires.

M. Daniel Bergevin, avocat, et le Dr Elzéar Paquin, épousèrent la cause de M. Mercier et demandèrent énergiquement que le nom de M. Mercier fut accepté. Plusieurs délégués s'opposèrent à cette proposition, mais les délégués de Chicago, qui sont au nombre de 67, votèrent tous pour M. Mercier, et la proposition fut remportée. L'ex-premier ministre sera donc reconnu comme le délégué officiel de la société de Boston.

M. L. O. David, greffier de la cité de Montréal et président de la société Saint-Jean-Baptist, a été ensuite admis comme délégué d'honneur.

Le congrès siègera jusqu'à samedi.

Hier, une grand'messe a été chantée à l'église paroissiale, sur la rue Sibley. L'archevêque Feehan officiait.

Ce soir, les commissaires canadiens à l'exposition donneront un banquet aux délégués, à l'hôtel Palmer. Le sénateur Tassé présidera.

Le prêtre et le serment

Une sensation en cour de police

Montréal, 24—Hier matin, la salle d'audience de la cour de police était remplie de spectateurs venus pour entendre les débats dans l'affaire du curé O'Meara, de la paroisse St-Gabriel, contre l'échevin Tansco.

Après qu'on eut fait l'appel des témoins le curé O'Meara est entré dans la boîte aux témoins ; lors qu'est venu le moment de l'assermenter celui-ci s'est contenté de poser sa main sur sa poitrine. C'est alors qu'une certaine sensation s'est produite.

L'hon. Rodolphe Laflamme, l'avocat du défendeur, s'est levé et a demandé à M. le juge Dugas, le président du tribunal, si c'était un privilège qu'on accordait au prêtre, de faire serment de cette manière.

Dans son opinion, un prêtre qui n'est pas sous serment n'est pas plus digne de foi qu'un simple citoyen et il a terminé ses remarques, en demandant à M. le magistrat de faire baiser l'Evangile au témoin, comme fait d'ailleurs tout catholique.

M. le juge Dugas a demandé au curé O'Meara, s'il avait objection d'embrasser l'Evangile et celui-ci a répondu que non. Cette réponse a clos la discussion qui était devenue assez animée.

La nouvelle de cette affaire s'est répandue rapidement et a fait le sujet des conversations.

Retraite ecclésiastique

Sherbrooke, 23—La retraite ecclésiastique du diocèse de Sherbrooke est commencée lundi soir, au séminaire Saint-Charles, en cette ville. Le prédicateur de la retraite est le révérend Père L. Fievez, rédemptoriste, de Sainte-Anne de Beaupré.

Une jambe coupée

Par les chars électriques à Montréal

Montréal, 24—Un cocher du nom de Théophile Hurtubise, est tombé de sa voiture, hier matin, vers 11 heures, près de la place Chaboillez. Malheureusement pour lui il tomba sur la voie des chars urbains, et un char électrique qui passait lui broya affreusement la jambe gauche. On appela immediatement les ambulances et Hurtubise fut conduit à l'Hôpital Général. Les médecins ont dû lui amputer la jambe. Hurtubise souffre beaucoup, et il n'est pas hors de danger.

MME. J. H. HORSNYDER, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit :

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Reading, Ohio, j'eus une sérieuse attaque de fièvre cérébrale. A ma convalescence je m'aperçus que j'étais complètement chauve et pendant longtemps, je craignis de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillèrent l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats."—Mme. SIDNEY CARR, 1460 Regina St., Harrisburg, Pa.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure."—C. T. ARNETT, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

BOITES

De Carton et de Bois

BOITES DE CARTON pour chaussures, bretelles, bas, corsets, guêtres, gants, chapeaux, manchons, manteaux, etc

BOITES A TABAC ; BOITES DE PHARMACIE de tous genres, de carton et de bois : Boites de fantaisie pour biscuits, gâteaux, bonbons, etc. ; Boites de fantaisie pour coutellerie, bijouterie : Boites en peluche, etc.

PORTEFEUILLES ET VALISES pour commis-voyageurs.

La seule manufacture de boites de bois à tenons.

Assortiment de PAPIER de couleur, Papier glacé, Papier gaufré pour libraires et relieurs. CARTON-CUIR allemand pour relieurs.

EDMOND PARE
78, RUE LALEMAND
15 août—1m. QUEBEC.

EN DECHARGEMENT !

Ex Barque 'HUDSON'
DIRECTEMENT
DE BARBADES :
575 Tonnes de Sirop
70 Tierces "
85 Quarts "

De premier choix, et de la nouvelle récolte, au plus bas prix du marché
LIVRABLE A DEMANDE.

AUSSI : Assortiment General d'Epiceries.

Misaël Thibaudeau
31, 33, 35, RUE SOUS-LE-FORT, B.V.
17 août—8f.

TELEPHONE 630

A. R. PRUNEAU & CIE

VENANT D'ETRE REÇU
Ex "Festina Lante"
303 TONNES
Charbon de Forge
DE NEWCASTLE
No 90, RUE DALHOUSIE
10 août—3m.

Geo. M. Webster & CIE

MARCHANDS DE CHARBON
Importateurs de
CIMENT PORTLAND,
TUYAUX DE DRAINAGE,
PLASTER PARIS, BRIQUE.
95, 97, 99, Rue Dalhousie
TELEPHONE 396
13 juin 1893.

UN AMI SUR

C'est L'AMI DES ENFANTS. Que toutes les mères de famille en fassent prendre à leurs enfants. Elles seront certaines que leurs bébés seront soulagés et en même temps, elles pourront prendre un repos salutaire. On en vend partout.

Dépot principal chez
W. BRUNET & CIE.
ST-ROCH, QUEBEC.

TOUJOURS ! JAMAIS !

TOUJOURS continuer notre Grande Vente AU PRIX COUTANT.

JAMAIS cesser que lorsque notre stock de Chaussures d'été, sera écoulé.

☞ Ne manquez pas de venir voir nos prix, ils sont étonnants

Ant. Dassylva,
Marchand et Manufacturier de Chaussures,
189, RUE ST-JOSEPH.
14 juillet 1893. Vis-à-vis l'Eglise St-Roch.

LA COMPAGNIE DES INSTITUTS
DU
Dr Leslie E. Keeley
DU CANADA

(Incorporée par lettres patentes sous le grand Sceau pour la Puissance du Canada)

CERTIFICAT D'AUTORISATION

A tous ceux qui les présentes verront, salut :

CECI EST POUR CERTIFIER que la Compagnie Leslie E. Keeley, érigée en corporation, conformément à la loi de l'Etat de l'Illinois, dans les Etats-Unis d'Amérique étant possesseur de tous les remèdes au double-chlorure d'or découverts par le Dr Leslie E. Keeley, qui sont maintenant fabriqués et employés par la dite compagnie, à Dwight, de l'Illinois, pour le traitement et la guérison des personnes adonnées à la boisson, à l'opium et de la neurasthénie, a ce jour accordé à la Compagnie appelée "The Leslie E. Keeley Institute Co. of Canada," le privilège unique et exclusif pour la vente et l'administration des dits remèdes au double-chlorure d'or dans la Puissance du Canada et Terreneuve, conformément aux conditions d'un arrangement conclu entre les deux dites compagnies.

LE SCEAU

EN VERTU DE QUOI, la dite Compagnie Leslie E. Keeley, a apposé son sceau officiel le 29ème jour de Janvier 1893, A. D., et a signées présentes, par son Président et son Secrétaire, dûment autorisés.

The Leslie E. Keeley Co.
LESLIE E. KEELEY, Président.
CURTIS J. JUBB, Secrétaire.
12 août 1893

PAPIER FAYARD ET BLAYN

Supérieur pour guérir RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, LUMBAGO, BLESSURES, PLAIES. — Topique excellent contre CORS, ŒILS-DE-PERDRIX.— dans toutes les Pharmacies. (exiger notre signature).

L'Anti-Choléra
DU DR ED. MORIN

Guérira n'importe quel cas de Choléra du pays, Dyssenterie, Diarrhée, les Coliques, etc. Essayez-le.

VENTE EN GROS par Dr ED. MORIN & CIE, pharmaciens, Québec
9 Juin 1893.

Encore un Dyspeptique guéri

Nos lecteurs ne manqueront pas d'être étonnés en apprenant la guerison qui vient de s'opérer grâce aux remèdes Sauvages de J E P Racicot, qui ne sont composés que d'Herbes et de Racines. C'est encore une preuve que ces Remèdes Sauvages ont des pouvoirs curatifs que l'on ne rencontre nulle part dans les autres remèdes. Le cas dont il s'agit est celui d'un pauvre ouvrier du nom de Alf. Gagné, de Berthet, petit village de l'Etat du Maine. Cet homme racontait qu'il y avait 22 ans qu'il était dyspeptique, et que, il y a trois mois, c'est-à-dire au moment qu'il commença à prendre les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, il en était réduit à ne plus pouvoir rien digerer, même le pain. Il n'attendait que la mort pour le délivrer de ses souffrances quand un de ses amis qui travaillait à un des moulins à scie de l'endroit lui expliqua comment il avait été guéri d'une maladie semblable, quoique moins grave. Aussitôt, il écrit à Québec pour avoir de ces remèdes, et quelle ne fut pas sa joie, sa satisfaction de s'apercevoir que ces remèdes lui faisaient du bien. Il en continua l'usage et après trois mois il écrit qu'il est complètement guéri. C'est merveilleux ! C'est inouï ! Que ceux qui sont dyspeptiques ne manquent pas de se procurer ces fameux remèdes, mais pour cela, ils faut qu'ils s'adressent à Québec, à l'Enseigne du Gros Sauvage, chez

J. E. P. RACICOT
No 25, rue St-Joseph, Québec

Instant Crockery Mender.

Raccommodeur incomparable et instantané de Faience, Fer, Cuir et Bois.

En Vente chez tous les bons Epiciers

25C LA BOUTEILLE
EN GROS CHEZ
Langlois & Paradis
29 juin—2m. BASSE-VILLE.

Avis Public

TOUTES RECLAMATIONS contre la succession de feu ANTOINE SYLVAIN, en son vivant de la paroisse de St-Sauveur de Québec, réparateur de pelleteries, devront être adressées au notaire soussigné, d'ici à quinze jours.

Québec, 10 août 1893.

LOUIS BÉRUBÉ, N. P.
440½, rue St-Joseph, Québec.
14 août—15j.

Grande Vente

200 MATINEES
Valant $2.75
Réduites à $1

UN LOT CONSIDERABLE
D'INDIENNES ET CHALIS
VENDUS A TRES BAS PRIX
D'ICI AU MOIS DE JUILLET.

AVIS.—Nous avons reçu de la célèbre maison *Standard Fashion Co* des modes du mois de juillet que nous donnerons gratuitement à ceux qui désireront en avoir.

Fortin & Michaud

105 A 111
Rue St-Joseph, St-Roch

Réouverture

PORTUGAIS, LEMAY & CIE
Ont ouvert leur Magasin
AU NO 303, RUE ST-JOSEPH

NOUS continuerons comme par le passé à exécuter toute commande que le public voudra bien nous confier, sous le plus court délai et A TRES BAS PRIX. Nous nous occuperons aussi des enterrements.

Nous tenons en magasin les meilleures marchandises concernant cette ligne. Corbillard de première classe. Conditions faciles.

ENCADREMENTS, Etc.

Le dimanche nous serons au magasin depuis 7 hre du matin jusqu'à 6 hrs du soir, pour prendre les ordres des enterrements. La nuit, on pourra s'adresser au No 14½, rue Coulombe, ou au No 3, Côte de la Négresse.

21 Juillet—1m

Dyspepsies, Anémies, Manque de Forces, Fièvres et suites de Fièvres

QUINA-LAROCHE

16,600 FR. DE RÉCOMPENSE — SIX GRANDES MÉDAILLES D'OR

PARIS, 23, rue Drouot. — et dans toutes les Pharmacies.

ANNONCES NOUVELLES

Grande vente.—Ant. Dassylva.
Au Lion d'Or.—E. Boulé.
Société St-Jean-Baptiste—G. A. Paradis.
Enseignement—Couvent Jésus Marie.
Avis—Montmorency Cotton Mfg. Co.
Le Pacifique Canadien.

LE MONDE POLITIQUE

L'honorable M. Flynn reviendra, ce soir, de Cacouna avec sa famille.

* *

Il n'y a pas eu de réunion du cabinet, hier, faute de quorum.

***

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau, est attendu à New-York, dimanche.

***

Sir Alexandre Lacoste et lady Lacoste, sont à Québec. Sir Alexandre souhaitera la bienvenue à l'amiral de la frégate *Blake*, attendue, demain, dans le port de Québec.

***

L'honorable M. Taillon et l'honorable M. Beaubien, partent samedi matin, pour visiter la région du Lac St-Jean. Le programme est comme suit : Samedi soir à Roberval. Dimanche à St-Prime et St-Félicien ; lundi visite, à la Trappe de Mistassini et à St-Méthode ; mardi Roberval et Chambord ; mercredi, réunion du cercle agricole à Chambord, suivie d'une conférence ; mercredi soir départ pour Québec.

***

Sir John Thompson et l'hon. M. Tupper, ministre de la marine et des pêcheries, sont attendus, samedi, à Québec, à bord du *Parisian*. Ils prendront à Rimouski. le convoi de la malle anglaise et se rendront directement à Ottawa où une adresse de bienvenue sera lue au premier-ministre. En dépit de ce qu'en a dit l'*Electeur* les deux partis politiques se sont donnés la main au Conseil-de-Ville pour préparer cette réception. La proposition à ce sujet a été faite par un libéral au Conseil et a été adoptée par plus des deux tiers de l'assemblée.

Nous publions dans la troisième page de longs détails sur la Convention Nationale Canadienne-française à Chicago.

PETITES NOTES

M. P. McLeod est entré de nouveau à la rédaction du *Trifluvien*.

La ville de Toronto est menacée d'une grève générale des employés de la compagnie des chars urbains.

M. P. B. Mignault de Montréal, vient de publier un important ouvrage sur la législation qui régit les paroisses, intitulé : " Le droit paroissial ".

Un des principaux marchands de Hull vient d'être condamné par le recorder à $54 d'amende pour avoir fracturé le poignet à un de ses commis.

Un nouveau timbre-poste de 8 cts vient d'être mis en circulation. Il servira à l'affranchissement des lettres chargées et ordinaires. Le timbre de cinq centins sera retiré de la circulation aussitôt que l'émission actuelle sera épuisée.

Une réunion générale du barreau du district de Montréal doit avoir lieu, au commencement de septembre, pour mettre à l'étude le projet de législation judiciaire de M. Casgrain.

Une commission consultative sera nommée dans ce but.

LE CONCERT GODOWSKI

Ce concert est enfin une chose du passé, et ceux qui y ont assisté en conserveront longtemps le souvenir.

Godowski a joué devant l'un des auditoires les plus choisis que Québec puisse présenter. Il n'y avait pas dans la salle de musique deux personnes qui ne fût en état d'apprécier la musique et la valeur du jeune virtuose russe.

Godowski a tenu pendant deux heures franches ses auditeurs sous le charme de son exécution vertigineuse, merveilleuse comme égalité, puissance et délicatesse.

Il a donné seize morceaux sans désemparer. Voici le programme :

1 Morceau de concert, op. 58....Chopin
(*Allegro maestoso, — Scherzo,—Largo,—Finale*)
2 Ave Maria..........Schubert-Listz
Marche militaire....Schubert-Tausig
3 Sérénade en Sol.........Rubinstein
Barcarolle.............. "
4 Une nuit à Lisbonne....Saint-Saëns
Souvenir d'Italie........ "
5 Paraphrases de concert sur les valses de Strauss..............Ed. Schutt
6 Eglogue..............
Au bord d'une source ....Listz
7 Etude de concert en Fa mineur..Listz
" " " " Ré bémol majeur
8 Walderauschen...............Listz
9 Rhapsodie espagnole ("Folies d'Espagne," et "Jota Aragonese.")....Listz

Le piano utilisé par l'artiste était un Mason-Hamlin de la maison Lavigne.

Aujourd'hui nous sommes sûrs que tous les jeunes pianistes de Québec sont à déchiffrer la somate, op 58, de Chopin, l'*Ave Maria*, de Schubert, arrangé par Listz, la marche militaire de Schubert-Tansig, les paraphrases de concert sur les valses de Strauss, d'Ed. Schutt ; mais nous les défions d'aborder la *jota arragonesa*, de Listz ; rarement rencontre-t-on dans une composition de piano pareil fouillis de difficultés.

Godowski repartira, demain, pour Chicago où il doit prendre part à de grandes fêtes musicales.

Pendant son séjour à Québec, il a visité nos environs en compagnie de MM. Lavigne, LeVasseur, Prince, et autres.

A l'occasion de l'Exposition provinciale qui doit avoir lieu à Montréal du 4 au 9 septembre prochain, la maison L. E. N. Pratte, No 1676, rue Notre-Dame, a importé un grand nombre de pianos et d'orgues des plus célèbres manufactures. Elle est en position d'offrir aux visiteurs le choix le plus considérable de beaux instruments qu'il soit possible de trouver en Canada, aux prix les plus réduits.

Cure à l'or "Gold Cure"

Toute personne désireuse de discontinuer l'usage des liqueurs, de l'opium et du tabac, doit suivre le traitement du Dr E. O. Cloutier, de Fraserville, P. Q. Cure permanente, satisfaction garantie. 22-2m.

TELEGRAPHIE

Dépêches spéciales à l'EVENEMENT

LE CHOLERA

Les ravages de l'épidémie en Russie

Rotterdam, 24.—On signale deux nouveaux cas de choléra en cette ville, hier.

Saint-Pétersbourg, 24.—Les rapports officiels sur le choléra, dans les provinces où règne la maladie, donnent les chiffres suivants pour la semaine qui vient de s'écouler : Dans la province de Kieff, il y a eu 529 nouveaux cas et 184 décès ; Nijni-Novgorod, 468 cas et 191 décès ; Don, 245 cas et 109 décès ; Samara, 198 cas et 75 décès ; Kazan, 75 cas et 28 décès ; Kalisco, 97 cas et 33 décès ; Minsk, 32 cas et 15 décès ; Simbirsk, 31 cas et 11 décès ; Kherson, 54 cas et 22 décès. A Moscou, la moyenne de chaque jour est de 90 nouveaux cas et 38 décès.

En raison de la quarantaine établie sur leurs frontières respectives par la Bulgarie, la Turquie et la Serbie, le service du train express entre ces pays et la Russie est complètement suspendu sur la ligne du chemin de fer de l'Est. Les trains express ne font plus que le service entre Belgrade et Paris.

Berlin, 24—Le conseil d'hygiène de l'empire déclare qu'il n'y a eu, cet été, que quatre cas de choléra dans toute l'Allemagne. Trois des personnes atteintes ont succombé à la maladie.

La banque d'Angleterre

Londres, 24—La banque d'Angleterre vient d'élever le taux de l'escompte de 4 à 5 pour cent.

L'exposition de Chicago

Chicago, 24.—Le nombre des entrées payantes à l'exposition de Chicago, hier, a été de 147,952.

Epidémie de dyssenterie

San Francisco, cal., 24.—Le capitaine du steamer *City of Pekin*, qui arrive du Japon, dit qu'une épidémie de dyssenterie sévit violemment dans les provinces sud du Japon. On rapporte jusqu'à présent plus de 3,000 cas et près de 600 décès causés par cette maladie.

La guerre se continue

New-York, 24.—Le correspondant du *Herald*, à Valparaiso, dit que la guerre n'est pas finie dans Rio Grande Dosul, Brésil, bien que l'on croyait généralement, lorsque le gouverneur Castillas a résigné il y a quelque temps, que les hostilités cesseraient.

Les révolutionnaires s'emparent de Corrientes

New-York, 24—Une dépêche spéciale de Buenos Ayres dit : Les révolutionnaires se sont emparés de la ville de Corrientes sans rencontrer de résistance. La garnison a retraité vers le général Acuna. Après avoir pris possession de la ville, les insurgés ont attaqué et battu le général Acuna après un combat acharné qui a duré six heures.

Le coup de revolver

Déposition de la victime

Le jeune Fitzgerald, la victime du pénible accident arrivé au lac St-Joseph et dont nous avons raconté les détails a donné hier sa déposition. Il a déclaré que c'était un accident dont personne ne devait être tenu responsable. Il est très faible aujourd'hui.

Nouvelles maritimes

La frégate *Blake*, qui a déjà visité le port de Québec, est attendue ici, demain matin.

—Le *Bermington*, est arrêté à Québec pour compléter sa cargaison. Il vient de Montréal.

—Voici d'après le rapport de Lloyd la nomenclature des désastres maritimes du 1er janvier 1893 au 31 mars : Vaisseaux abandonnés en mer, 30 ; condamnés, 32 ; brûlés, 11 ; brisés par collision, 22 ; coulés à fond, 13 ; perdus, 3 ; manquant, 25 ; naufragés, 150. En tout 293 vaisseaux et un tonnage de 181,582 tonneaux. Les vaisseaux jongeant moins de 100 tonneaux ne sont pas compris dans cette liste.

—Aucunes nouvelles du *Sarnia* depuis 26 jours. Il est remplacé par le *Mexico* qui lui-même est remplacé par le *Memphis*.

—La barque norwégienne *Otto Antonia* a été jetée à la côte sur les îles de la Maleine mardi après-midi.

C'est un navire en bois de 1277 tonneaux bâti à la Nouvelle-Ecosse. Il a à bord une cargaison de 100,000 boites. On craint que ce soit une perte complète.

—En route pour Québec :
Brilliant, Abrahamsen, Belfast, 20 août.

—En route pour Montréal :
Baumwall (s), Schuldt, Hamburg, 19 août.
Canopus (s), Easterbrook, Liverpool, 19 août.
Gerona (s), Yule, Shielks, 20 août.

—Arrivés de Québec :
Persia, Nielsen, Londres, 29 août.

—Arrivés de Montréal :
Camrose (s), Seward, Hull, 21 août.
California (s), Dempwolff, Gravesend, 21 août.
Virginia (s), Christian, Liverpool, 22 août.

—Arrivé du Canada :
Johanne, Frenzlein, Londres, 20 août.

EN CHARGEMENT

23 août—America, 1357, Glasgow, Price, Bros et Cie, Saint-Thomas.
—Stamboul, 1194, Dublin, King Bros, Saint-Thomas.

SORTIS

23 août— Barque America, Frantzen, Glasgow, Price, Bros et Cie, à Saint-Thomas.
—Goélette Saint-Joseph, Raymond, Sept Isles, capitaine.
—Barge de canal Gen S Moffatt, Meron, Burlington, Vt, Goodday, Benson et Cie.

Alcool importé

Nous avons déjà annoncé que nous nous proposions de n'employer que de l'alcool importé pour la préparation de notre Rye J. B. A. T. Cet alcool que nous avions ordonné pendant notre voyage en Europe est arrivé cette semaine et c'est le seul que nous sommes décidés d'employer à l'avenir pour toutes nos préparations. Il faut bien avouer que c'est un article vraiment supérieur, d'un goût exquis et qui rendra notre Rye sans rival à Québec, d'autant mieux que nos préparations sont faites sous la surveillance immédiate de la douane, offrant ainsi à tous les consommateurs une garantie incontestable.

Nous ferons visite cette semaine à MM. les marchands et si quelques-uns d'entre eux désirent juger de la qualité de l'alcool, nous pourrons leur en céder quelques barils moyennant 50 cts de plus que le prix de l'alcool ordinaire.

Nous aurons dans quelques jours les certificats de la douane prouvant l'importation de 100 quarts d'alcool et l'emploi que nous en avons fait dans notre fabrication.—23, 6

A. TOUSSAINT & CIE.

LA FETE du TRAVAIL

Programme des sports et des amusements

Voici le programme des sports et des amusements qui auront lieu le 4 septembre prochain au parc Déry, ainsi que la liste des prix qui seront décernés aux heureux concurrents :

PISTE No. 1

Course de ½ de mille.—Ouverte à tous les membres des Chevaliers du Travail :—1er prix, une médaille d'or, présentée par Geo. Pâquet, bijoutier ; 2me, une paire de pantalon, par Wm. Lee ; 3me, une demi-tonne de charbon, par Philippe Gingras ; 4me, 1 boîte de cigares, par T. Pâquet ; 5me, une corniche à horloge, par James Perry.

2.—Course de ½ de mille ouverte pour tous (10 cents d'entrée) 1er prix, une pipe en écume de mer (merchaum), présenté par Houde & Cie ; 2e un sachet (satchel) par Numa Royer ; 3e, un mouchoir de soie par le syndicat de Québec ; 4e, une boite de cigares, par Olivier Dallaire.

3.—Course de ½ de mille, ouverte aux membres de l'Assemblée Montgomery seulement ; 1er prix, une corde de bois, présentée par l'Assemblée Montgomery 4003 ; 2e, une tonne de charbon, par Madden & Ellis ; 3e, un baril de fleur, par J. B. Renaud & Cie ; 4e, une demie-tonne de charbon, par A. R. Pruneau & Cie.

4.—Course de ½ de mille ouverte aux membres de la Société Secourable des cordonniers machinistes, l'Union protectrice des monteurs et l'Association des tailleurs de cuir ; 1er prix, un monument en marbre, présenté par Francis Côté, Côte St-Georges ; 2e, un pot en argent, par V. Châteauvert, M. P. P. ; 3e, une pipe en bois, par Elzéar Poitras ; 4e, une boîte de cigares par A. Thibaudeau.

5.—Course de ½ de mille ouverte aux membres de l'Association Internationale des Machinistes : 1er prix, une médaille d'argent présenté par C. Routier ; 2e, une demi-tonne de charbon, par Archer & Cie ; 3e, un sac de fleur, par F. Kirouac & Fils ; 4e, une boîte de cigares, par Jas. Davis ; 5e, une paire de demi-gants, par A. P. Larue.

6.—Course de ½ mille ouverte aux membres de la Batterie B, et tous les corps volontaires : 1er prix, un jonc en or, présenté par Bowen & Bros ; 2e, un marinadier, par F. T. Thomas ; 3e, une pipe de bois montée en argent, par Luc Kerwin ; 4e, une boite à tabac, par Misael Thibaudeau ; 5e, une boite de cigares, par J. A. Bergeron.

7.—Course de 1 mille ouverte pour tous, pour le championnat du district de Québec : (25 cts d'entrée) : 1er prix, une médaille en or, présentée par S. N. Parent, M. P. P. ; 2me, une peinture à l'huile, par Bernard, Fils & Cie ; 3me, un portrait au Patinium papier inaltérable 6½ x 8½, par Jos. Beaudry ; 4me, une boîte de cigares, par F. X. Soucy.

8.—Course de ½ de mille, ouverte à tous les travailleurs dans l'industrie du cuir (10 cts d'entrée) : 1er prix, 1 baril de farine, présenté par Geo. Tanguay ; 2me, 1 paire de maillets et billes en bois de rose, par O. Rousseau ; 3me, 1 tabagie, par P. J. Côté ; 4me, 1 boîte de cigares, par Edwin Fraser.

Un prix supplémentaire.

9.—Course de ½ de mille, ouverte aux membres de la section No 5 de la Société Bienveillante des journaliers de navires :—1er prix, un poêle, présenté par Carrier, Lainé & Cie ; 2me, un imperméable à l'huile, par Théo. Malte ; 3me, une paire de pantalon, par H. & O. Gagnon ; 4me, un chapeau de feutre, par Bédard & Papillon.

Un prix supplémentaire.

10.—Course de 2 milles en bicyles, ouverte à tous les amateurs de Québec, (25 cts d'entrée) : 1er prix, une médaille en argent, présentée par Châteauvert & Cantin ; 2me, un panier avec sett à l'eau, par George Guillot ; 3me, une pipe en bois, par Mme Yvon.

11.—Course de 100 verges, ouverte aux présidents (bonâ fide) des associations ouvrières : 1er prix, une médaille en argent, présentée par le Dr Elliot ; 2e, un chapeau au choix du gagnant, par A. A. Déchêne ; 3e, un an d'abonnement à l'ELECTEUR, par Ernest Pacaud ; 4e, une boîte de cigares, par Langlois & Paradis.

Un prix supplémentaire.

12.—Course au galop de 1 mille, ouverte à l'Association des bouchers (50 cts d'entrée) ; 1er prix, une médaille d'or, présentée par l'Association des Bouchers ; 2e, un chronomètre, par Jean Gagnon et un encrier par Béland et Boisseau ; 3e, une pipe d'écume de mer (merschaum), par Louis Mercier ; 4e, une boîte de cigares, par Art. Drolet.

Un prix supplémentaire.

13.—Course de 200 verges ouverte à l'Association des Mouleurs : 1er prix, une cafetière française, présentée par Adolphe Huot et une cage à oiseaux, par Chs. Vézina ; 2e, une perche de ligne par Joseph Dion, et un canif par H. Patry ; 3e, une pipe de bois par Léon Boucher, et cuiller souvenir (spoon) par Mme Demers et Fils ; 4e une boîte de cigares par G. W. Pelletier.

Un prix supplémentaire.

14.—Course de 200 verges ouverte à l'Association des Boulangers : 1er prix, une médaille d'argent, présenté par Son Honneur le maire Frémont ; 2e, un marinadier, par Louis Blouin ; 3e, une douzaine de portraits, par Honoré Roy ; 4e, une boîte de cigares, par Ed. Beaulieu.

Un prix supplémentaire.

15.—Course de 200 verges ouverte à l'Association des Tanneurs et Corroyeurs : 1er prix, une lunette d'opéra, présentée par le Dr M. Fiset ; 2e, une montre Duchesse, par J. F. Dobbin, et une bombe, par A. Parent ; 3e, un pot à tabac, par J. B. Rousseau ; 4e, un sac de voyage, par J. J. Veldon, et une cage, par Elie Noel et Cie.

Un prix supplémentaire.

16.—Course de 1 mille au galop, ouverte à tous les commissaires-ordonnateurs montés des organisations ouvrières (bona fide) : 1er prix, une paire de chaussures, présentée par Philippe Turcot, et une boîte à argent, par Paul Lajeunesse ; 2e, un réveille-matin, par Edmond Bélanger, et une paire de chaussures, par Chs Binet ; 3e, une paire de pantoufles, par H. J. Caron, et une bague par B. Bolduc ; 4e, une pipe turc, par L. Hénault.

PISTE No 2

1.—Course de ½ de mille, ouverte aux apprentis seulement, (10 cts d'entrée) :—1er prix, une montre en nickel, présentée par Gervais & Hudon ; 2me, une boîte de cigares, par M. D. Beseau ; 3me, une paire de bretelles de soie, par la Canada Suspender Co.

Un prix supplémentaire.

2.—Course de 200 verges, ouverte aux membres de l'U. T. No 302 seulement :—1er prix, une horloge, présentée par F. Carbray, M. P. P. ; 2me, $5.00, par l'hon. L. P. Pelletier ; 3me, un fauteuil en jonc, par Thomas Gagnon ; 4me, un miroir, par Morency & Frère ; 5me, une boîte de cigares, par Alp. Beauchamp.

3.—Trois sauts à pieds joints, ouverts aux membres des organisations ouvrières (bonâ fide) : 1er prix, un pantalon, présenté par T Coulombe ; 2me, une canne japonaise, par Amyot & Frère ; 3me, un sett de boutons à manchettes en nacre de perle, par l'échevin Martin Foley ; 4me, une boîte de cigares, par P. L. Turgeon ; 5me, une tabagie chinoise, par W. Michaud.

4.—Saut avec course, ouvert aux membres des organisations ouvrières (bonâ fide) :—1er prix, un accordéon, présenté par Cyrille Robitaille ; 2e, une table en bambou, par J. Guérard ; 3e, une boîte de parfum, par A. Larue ; 4e, un encrier, par Forgues & Wiseman.

Un prix supplémentaire.

5.—Course à cloche-pieds et un saut, ouverte à tous, (10 cts d'entrée) : 1er prix, un panier de fantaisie, présenté par A. E. Vallerand ; 2e, un accordéon à vent, par la maison Allaire ; 3e, une boîte de cigares, par J. M. Thibaudeau ; 4e, une boîte de parfums, par Edmond Giroux.

Un prix supplémentaire.

6.—Course de 100 verges, avec trois barrières de 30 pouces de hauteur, ouverte aux membres du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec et Lévis : 1er prix, une médaille d'or, présentée par Alf. Dombrosky ; 2e, une carabine, par la Compagnie Chinic ; 3e, un complet pour cigares, par F. Bourret ; 4e, une boîte de cigares, par Elz. Pouliot ; 5e, un panier à marché, par L. N. Bergeron.

7.—Course de ½ de mille, ouverte aux membres de la police provinciale, municipale et aux pompiers de Québec : 1er prix, une perche de ligne, présentée par G. U. Gregory ; 2e, un crayon et une paire de boutons à manchettes, en argent solide, par Emile Jacot ; 3e, une lunette en argent, par Adj. Vaillancourt ; 4e, une corbeille à fruits, par Jos. Rondeau ; 5e, une boîte de cigares, par Jos. Châteauvert.

8.—Course de ½ de mille ouverte aux membres des associations des tailleurs de pierre et travailleurs en bois : 1er prix, une boîte de thé, par Thos. Griffin, et une boîte de tabac, par Lemesurier & Fils ; 2e, ½ corde de bois, par Eug. Trudel, et ½ corde de bois, par Geo. B. Lawrence, un sac de fleur, par A. Laroche, et un sac de fleur, par Drolet & Poitras ; 3e, une horloge, par Lamontagne & Chamberland, et une égoine, par J. E. Bigaouette ; 4e, une cafetière, par Philéas Lachance, et un pot à thé, par Mme Vve Terreau ; 5e, une boîte de cigares, par Dupuis & Frère.

Deux prix supplémentaires ; un porte-cigare pour le premier, et un porte-cigarettes au deuxième, présenté par L. Labelle.

9.—Course de 100 verges ouverte aux jeunes filles : 1er prix, une paire de souliers, par Jos. Gilbert, et une boîte de parfums, par J. E. Roy ; 2e, une boîte à poignets de fantaisie en peluches, par Fortin et Michaud ; 3e, une paire de pantoufles, par Jean Simard ; 4e, une bouteille d'eau de floride, par J. O. Lebel ; 5e une paire de chaussures, par Louis Beaubien.

10.—Course de 100 verges ouverte aux femmes des officiers (bona fide) des organisations ouvrières : 1er prix, un collier en or, présenté par Louis Dallaire, bijoutier ; 2e, deux statues, par Pruneau et Kirouac ; 3e, une balançoire, par Geo. Vaillère ; 4e un sett à l'eau, par F. L. Nadeau ; 5e, une bonbonnière, par J. E. Sauviat.

11.—Course de 200 verges ouverte à l'Association des Barbiers : 1er prix, une médaille d'argent, présentée par Théo. Armand ; 2e, deux paires de chaussures, par Jobin et Rochette ; 3e, un sac de farine, par Paul Bussière ; 4e une boîte de cigares, par Edmond Brindamour, un plateau à cartes, par Mme veuve Curodeau.

12.—Course de ½ de mille ouverte à l'Association des Briquetiers, Plâtriers et Maçons : 1er prix, une médaille en argent, présentée par Cyrille Duquet ; 2e, un beurrier, par Dr Chs. Gingras ; 3e, un chapeau, par Mme C. Henderson ; 4e, une boîte de cigares, par Guay et Frère.

13.—Course de ½ mille ouverte à l'association des forgerons :—1er prix, une boîte à toilette pour hommes, présentée par J. A. Langlais & Fils ; 2e, une paire de caleçons et camisoles, par Myrand & Pouliot ; 3e, une boîte de cigares par Jos. Côté ; 4e, un canif, par P. Rhéaume.

14.—Course de 200 verges, ouverte à l'association des ferblantiers et plombiers de Québec :—1er prix, une horloge, présentée par le Dr Jolicœur ; 2e, un miroir par J. Laroche, et une paire de vases par P. F. Rinfret ; 3e, un an d'abonnement au "Courrier du Canada", par l'hon. Thos Chapais ; 4e, un panier de fantaisie, par J. B. Bédard & Frère.

15.—Course de consolation de ½ de mille, ouverte à tous les concurrents qui n'ont rien gagné —1er prix, un an d'abonnement à l'EVENEMENT, présenté par L. J. Demers & Frère ; 2e, une douzaine de portraits cabinet, par L. P. Vallée, 3e, un plateau en nickel, présenté par J. E. Martineau ; 4e, un album, présenté par H. Trépanier ; 5e, une boîte de parfum, par W. Brunet.

Liste des prix qui n'ont pu être distribués : une boîte de cigares présenté par A. Grenier & Cie ; un plateau par Mme veuve Curodeau ; deux bouteilles de Anchor Weakness Cure, par Anchor Medecine Co ; une tourmaline, par Grand Union Co ; une demi-douzaine de pipes de bois, par R. Norton ; une corniche à horloge, par James Perry ; deux pipes par J. A. Bergeron ; trois barriques par T. Parent.

SOUSCRIPTION EN ARGENT

William Rae, $10.00 ; John Hearn, $5.00 ; L. A. Boisvert, $1.00 ; Louis Lachance, 25 c. ; Jacques Couet, $2.00 ; un ami, 50 c. ; Boswell & Cie, $5.00 ; John Barry, $1.00 ; Villeneuve & Frère, $2.00 ; Pélix Gourdeau, $2.00 ; Cléop. Rochette, $15.00 ; J. Therrien, 50 c. ; Ernest Pacaud, $2.00 ; Hardy & Dubord, $2.00 ; Leclerc & Cie, 50 c. ; Herman E. Young ; $1.00 ; un ami, 25 c. ; Alfred Goulet, $1.00 ; un ami, 25 c. ; Alfred Goulet, $2.00 ; Latimer & Légaré, $2.00 ; Chs. T. Côté, $5.00 ; A. Fraser, $1.00 ; A. Turgeon, $1.00 ; un ami, 50 c. ; un ami, 25 c.

REGLEMENTS

1o Tous les concurrents devront être vêtus du cou aux genoux.

2o Dans toutes les courses ouvertes aux organisations ouvrières, les gagnants seront requis de produire leur carte de membres à défaut de laquelle, le prix auquel ils auront droit sera passé au suivant.

3o Il ne sera pas permis à aucun concurrent de gagner plus d'un premier prix.

4o Les courses commenceront à une heure et demie précise.

5o Les courses seront appelées sans délai et dans l'ordre ci-haut mentionné, et chaque concurrent devra être en place cinq minutes après l'appel.

6o Ce programme est sujet à changement de la part du comité.

7o La décision des juges sera finale.

8o Les entrées seront faites sur le terrain des courses. S'adresser aux secrétaires du comité des amusements.

9o Admission : Dames, gratis ; messieurs 25 cts ; enfants, 10 cts ; voitures gratis.

Admission sur la grande estrade : 10 cts extra.

P. J. JOBIN,
Président du comité des sports.

J. B. ST-LAURENT,
F. PETITCLERC,
J. H. POITRAS,
Secrétaires-adjoints.

CHRONIQUE OUVRIERE

UNE SERIE D'ASSEMBLÉES

Une noble pensée

Réunion du comité d'organisation pour la Fête du Travail, ce soir, à 8 heures, à la salle Patoine.

—Assemblée des couvreurs ce soir, chez Patoine, pour compléter leur organisation pour la démonstration du 4 septembre.

—Les ferblantiers-plombiers sont priés de se réunir demain soir (vendredi), chez leur président, M. C. Lenghan, 51, rue Ste-Claire, pour affaires très importantes.

—Les membres de l'Assemblée Champlain 10581 sont priés de ne pas oublier que la réunion a été convoquée pour mercredi, à la halle Montcalm.

—L'Assemblée 1007, de Sillery, a décidé de figurer en corps dans les rangs de la procession du 4 septembre prochain.

—Dimanche prochain, à la halle Montcalm, à 8 heures du soir, il y aura réunion de l'Assemblée de District No. 20.

—Les tailleurs ont exprimé le désir de figurer aussi dans la procession. Ils se réuniront prochainement dans ce but. Nous annoncerons demain le jour et l'heure de la réunion.

—M. Dolphis Marsan, président du conseil central, et M. Félix Marois, président de l'Union Typographique No 302, ont été nommés juges pour les jeux et courses qui auront lieu sur le Parc Déry le jour de la Fête du Travail.

—Le comité des sports a reçu, ce matin, le magnifique monument en marbre donné par M. Francis Côté, marbrier, côte Abraham, et qui sera offert au vainqueur d'une des courses qui auront lieu au parc Déry, le jour de la Fête du Travail. Ce monument, qui est évalué à $40, est maintenant exposé chez Patoine, où le public est invité à aller examiner le dessin artistique de cette pièce d'ouvrage ainsi que le fini du travail, qui fait certainement honneur à l'habileté et à la générosité de cet ouvrier.

—Nous extrayons du discours prononcé par M. P. J. Jobin à la salle Saint-Pierre dimanche dernier, la noble pensée suivante :

" On ne vous conseille pas de vous unir afin d'être en meilleur état de vous mettre en grève. Non. On n'est plus avancé que cela aujourd'hui. Le système des grèves est un reste de barbarie qui disparaîtra à mesure qu'avancera la civilisation. Nous vous conseillons de vous unir afin que vous appreniez à mieux connaître vos devoirs et vos droits. Quand vous pourrez mieux comprendre vos droits, vous respecterez mieux ceux des autres. Nous vous montrons le chemin. A nous le devoir, à vous la tâche.

AU PARC DERY

Journée de gala la semaine prochaine

Une superbe série de courses se prépare au parc Déry pour mercredi de la semaine prochaine. La première aura lieu entre le cheval de M. Tozer et celui de M. Joseph Julien, lequel a gagné la course de deux milles à répéter aux dernières courses. Cette fois-ci, la course sera de cinq milles. On peut s'attendre à une joute des plus intéressantes.

Les deux concurrents sont des chevaux de première force, de fines bêtes qui dévorent l'espace avec une rapidité vertigineuse. Ils sont bien connus du public amateur.

Outre cela, plusieurs autres courses auront lieu entre divers chevaux de Québec. L'enjeu est de $50 de chaque côté. L'acte a été passé chez M. le notaire Boily.

Il y aura donc foule mercredi après-midi.

Chronique locale

Le "Sarnia"

Nous avons téléphoné à trois heures, cet après-midi, au bureau de la compagnie du Dominion, au sujet du steamer *Sarnia* dont on n'a pas de nouvelle depuis 27 jours.

Les officiers de la compagnie à Québec, nous ont répondu qu'ils n'ont encore reçus aucune nouvelle du *Sarnia*.

L'anxiété est très grande à Québec et à Montréal.

Attention

MM. Jacques & Cie, vendront demain (vendredi) à 1.30 hrs p.m., à l'encan à leur salle coin des rues du Roi et de la Couronne, une quantité de meubles de ménage, etc., etc. Pour les détails, voir l'annonce.

Terrains à louer

On verra par une annonce que nous publions dans une autre colonne qu'on offre à louer trois grands terrains propices pour dépôt de bois préparé ou autre, situés au centre de la ville et communications très faciles.

Le "Chronicle" et l'affaire Carrier

Après avoir déclaré il y a quelques jours qu'il était mieux renseigné que nous au sujet de l'affaire Carrier, le *Chronicle* change d'opinion ce matin et rétracte comme étant faux certaines choses publiées à ce sujet dans ses colonnes.

Avez-vous des cors ?

Procurez-vous les emplâtres de Abbott, à la pharmacie LaRue, et vous les ferez disparaître en quelques jours.

Enquêtes et verdicts

Le verdict à l'enquête du coroner sur le corps de M. Lafrance décédé subitement mardi soir a été : "Mort d'une syncope du cœur."

Le coroner a tenu enquête sur le corps du jeune Godin mort dans des circonstances si tragiques rue St-Paul. Le verdict a été : "Mort accidentellement."

—Temps nuageux et chaud aujourd'hui. La pluie n'est pas loin.

Avis

Il y aura une assemblée générale de la société des commis-marchands de St-Roch et St-Sauveur, vendredi soir, le 25 courant, dans les salles de l'Union St-Joseph, rue St-Joseph, à 8 heures précises.

Je prie instamment tous les membres de s'y rendre, afin de s'entendre au sujet de la Fête du Travail.

L. H. PAQUET,
2f Président.

Petites nouvelles

Le feu a causé $100 de dommages hier soir, dans une maison, propriété de madame Duhig, située rue Champlain.

—On rapporte qu'une femme de Ludsay, Ontario, a été guérie miraculeusement à Ste-Anne, d'une paralysie dans les jambes.

La joute de crosse de samedi

On nous prie d'annoncer que les membres du Q. A. A. A. auront à payer leur admission de 25 cts samedi, à cause des nombreuses dépenses occasionnées par le voyage du club Cornwall, d'Ontario, mais ils seront admis gratis sur l'estrade en présentant leur carte de membre. Ce sera une des belles joutes de la saison, et nul doute qu'il y aura foule.

Vente d'une magnifique villa à Lévis

MM. Maxham & Cie, vendront mercredi le 30 août, une magnifique villa, présentement occupée par Mme Howes. Titre parfait et aucune rente de terrain. La propriété est visible tous les jours. Voir l'annonce.

Un successeur au Dr Hall

Le docteur J. D. Duchène, assisté de son frère, M. Thomas R. Duchène, v.s. vient de reouvrir le bureau du Dr W. B. Hall, au numéro, 34 Ste-Ursule. Leur bureau à ce dernier endroit est ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir.

On pourra consulter le docteur soit à ce nouveau bureau soit à l'ancien, 54 rue du Pont tous les jours entre ces heures.

Le service de nuit se fera comme par le passé en appelant le No 378 du Bell Téléphone.

Cérémonie religieuse imposante

Les cérémonies des Quarante-Heures commencée mardi à l'Isle d'Orléans ont été célébrées chaque jours avec beaucoup de solennité. Chaque matin et chaque soir le chant et la musique ont été fournis par quelques personnes en villégiature, et par mademoiselle Robitaille de Québec. L'affluence des fidèles était considérable. Les Quarante-Heures sont terminées depuis ce matin.

Excursion à Montréal

Rappelons-nous toujours que c'est samedi prochain le 2 septembre qu'à lieu à bord du *Trois-Rivières*, la huitième grande excursion annuelle organisée par MM. Déry et Larochelle. Les excursions des années passées ont eu tant de succès qu'on peut être assuré de la même chose pour cette année. Trois grandes attractions à Montréal pendant cette excursion : La Fête du Travail, l'exposition régionale et l'inauguration du monument Maisonneuve. Le prix du passage n'est que de $2.00 aller et retour. Il y aura musique à bord.

Avis

Vendredi, le 25 du courant, sera offert en vente chez Théophile Béland, 172, rue St-Jean, 370 camisoles et caleçans en mérinos gris, pour garçons et fillettes de 3 à 12 ans, à 29 cts chaque.

P. S.—La vente commencera à 9 hrs a.m., vendredi.

THÉOPHILE BÉLAND,
172 rue St-Jean.

Pèlerinage

La succursale No. 110 de l'Association Catholique de Secours Mutuels du Canada fera son pèlerinage annuel dimanche prochain, par le chemin de fer Q. M. & C.

La messe sera chantée à l'arrivée du dernier train. L'Union Lambillotte accompagnera les pèlerins. 23-4

DECES

Lafrance.—Décédé subitement à St-Roch de Québec, le 22 du courant, Olivier Lafrance, menuisier, à l'âge de 71 ans.

Ses funérailles auront lieu vendredi, à 9 hrs, à l'église St-Roch et de là au cimeteère St-Charles. Le convoi laisserr sa demeure, No 45, rue Notre-Dame des Anges.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Robitaille.—Est décédée hier soir, Marie Alma Irenne, enfant bien-aimée de Dame veuve U. Robitaille, à l'âge de 4 mois et 12 jours. Le convoi partira demain, à 3.30 hrs, du No 141, rue Richelieu.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Blanchard.—En cette ville, le 23 courant, est decédé sieur George Blanchard, ci-devant de Montréal, à l'âge de 24 ans et 5 mois.

Le départ mortuaire aura lieu vendredi, le 25, à 4 hrs p. m., de la résidence de son beau père, Onézime Lauzon, fondeur de cuir, pour le bateau de Montréal, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Huot.—A Hedleyville, le 23 du courant, à la résidence de son oncle, M. Edouard Vézina, Mlle Marie Zélia Huot, âgée de 18 ans et 10 mois, fille de Mme veuve Joseph Huot, de Montréal. Son corps a été transporté hier à Montréal où les funérailles auront lieu vendredi matin.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Malouin.—Ce matin est decédée au No 50, rue d'Aiguillon, à l'âge d'un an et deux jours, Marie Jeanne Gabrielle, enfant d'Auguste Malouin, écr, assistant-greffier de la Cité. Funérailles demain, vendredi, à 4 hrs p. m.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Paquet.—A Fraserville, le 23 du courant, à l'âge de 48 ans et 7 mois, M. L. N. Paquet, rentier.

Son service et sa sépulture auront lieu samedi matin, à 9 hrs, à Fraserville.

Parents et amis sont priés d'y assister.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE

Vente à l'encan sans reserve d'un stock de Quincaillerie, accessoires de pêche et de chasse, Poêles, Peintures et Varnis, etc, Ameublement du magasin.

LA VENTE COMMENCERA LUNDI, le 28 du courant, et se continuera tous les jours suivants à 2 hrs et 7 hrs p. m. Aucune réserve sera faite. La vente aura lieu chez Thomas W. Andrews, No 57, rue St-Jean, ancien poste de Blagdon & Paradis, à 2 hrs et 7 hrs p. m.

Le tout sera vendu sans réserve.

A. J. MAXHAM & CIE,
Encanteurs.

Vente à l'Encan d'une magnifique Villa, à Lévis.

MM. Maxham & Cie ont reçu instruction de vendre à l'encan sur les lieux, cette splendide villa située dans la cité de Lévis, présentement occupée par Madame Howes. Cette propriété est construite en briques, contenant 10 grandes chambres, avec grande galerie, supports en fer ; jardin de fruits et de fleurs, et comprenant 39,228 pieds carrés, plus ou moins, avec étables, remises, grande cour, et commande la plus belle vue possible.

Titre parfait ; aucune rente de terrain. Cadastre No 27.

Si la propriété est vendue, les meubles et effets de ménage seront vendus aussi. Avis en sera donné.

Vente sur les lieux, MERCREDI, 30 août, à 11 heures a. m.

Toute information peut être obtenue de A. J. Maxham, Québec, ou G. T. Davie, ecr., Lévis.

La propriété est visible tous les jours.

A. J. MAXHAM & CIE.
Encanteurs.

A Louer

UN LOGEMENT de 10 appartements situé au No 43, rue Richelieu, faubourg Saint-Jean, Québec.

Possession au 1er septembre prochain.

S'adresser à

NAP. MATTE,
No 75, rue St-Pierre,
28 juillet. QUEBEC.

VENTE A L'ENCAN

... JACQUES & CIE

Vente à l'Encan de Meubles de Ménage, Etc.

Vendredi, 25 Août, à 1.30 p. m.

A LA SALLE D'ENCAN, COIN DES RUES DU ROI ET DE LA COURONNE, ST-ROCH.

NOUS avons reçu instruction de vendre à l'encan VENDREDI, le 25 Août 1893, à 1.30 heure p. m., à notre salle, coin des rues du Roi et de la Couronne, une quantité de meubles de ménage, consistant en set de salon en noyer noir couvert en meilleur drap de crin, table de centre, horloge de 8 jours, sideboard avec glace (vitre ronde), huilier argenté, chaises de salle à dîner, en canne et perforées ; chaises berçantes de différents patrons, set de chambre à coucher en érable poli à l'huile avec bureau et chiffonnier couvert en marbre, set de chambre à coucher en orme, paillasse en broche (double), matelas en crin et en laine, lits de plume, canapé et sofa-lit, table à dîner, vaisselle, verrerie, coutellerie, tordeuse, armoire, 400 lb de peinture préparée de différentes couleurs, et une quantité d'autres effets.

Le tout vendu absolument sans réserve et visible Jeudi, le 24, de 2 hrs à 8 hrs p. m.

Vente Vendredi, le 25 août, à 1.30 hr. p. m.

JACQUES & CIE.
Encanteurs.

DEMANDES

ON DEMANDE UNE BONNE SERVANTE générale capable de faire la cuisine pour une petite famille. Références requises. S'adresser à Mme FRED. OLIVER, No 27, rue Ste Geneviève, Cap, de 11 a. m. à 4 p. m. 24 août—3f

GARÇON DEMANDE.—On demande un garçon de 14 à 15 ans, muni de bonnes références, pour se rendre généralement utile dans un magasin.

S'adresser à L. BERGEVIN & FRERE, 35 à 45, rue Notre-Dame, Basse-Ville. 24 août—1f

ON DEMANDE plusieurs BONS AGENTS pour vendre dans la ville.

S'adresser au No 355, rue St-Joseph. 21 août—6f

Institutrices demandées

DONT une parlant le français et l'anglais, pour la paroisse de St-Raymond, comté de Portneuf. Gages raisonnables.

C. B. MARCOTTE,
3 août—n-o. Sec.-Trésorier.

PERDU.—Hier, sur l'Esplanade, UN PETIT LIVRE de note *Diary Book*. Récompense à celui qui le rapportera à ce bureau. 24 août—1f

PERDU.—UN CHIEN SETTER irlandais, rouge clair, avec une tache blanche sur le front et la poitrine. Toute personne qui le retiendra après cet avis sera poursuivie.

S'adresser au No 596, rue St-Jean. 23 août—3f.

AVIS

Montmorency Cotton Manufacturing Co., Lt.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des actionnaires de la "Montmorency Cotton Manufacturing Co., pour l'élection des Directeurs et l'expédition d'autres affaires, aura lieu au bureau de la compagnie, ici, **Vendredi, le 1er Septembre prochain**, à 11 hrs. a. m.

Par ordre, L. G. CRAIG,
24 août—2f Secrétaire.

Société St-Jean-Baptiste DE QUEBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ASSEMBLÉE générale annuelle des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, pour recevoir les rapports et faire l'élection des officiers pour l'année 1893-94, aura lieu LUNDI, LE 4 SEPTEMBRE prochain, à 8 hrs p. m., à l'Hôtel de Ville.

Tous les membres sont priés d'y assister.

G. A. PARADIS,
24 août—8i. Secrétaire.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

SECTION ST-JEAN

IL Y AURA UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de cette section, pour l'élection de ses officiers, **Jeudi, le 31 courant**, à la salle de l'Union Musicale, dans la maison de l'Ecole des Frères de la paroisse St-Jean-Baptiste.

La réunion aura lieu à HUIT HEURES du soir. Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Par ordre,
ELZEAR BÉDARD, Secrétaire. F. DELISLE, Président.
22 août—7f

AVIS

IL Y AURA une assemblée des membres de la section Notre-Dame, Société St-Jean-Baptiste de Québec, pour l'élection des officiers pour l'année 1893 et 1894, **Vendredi, le 25 courant**, à l'Institut Canadien, à 8 heures p. m.

R. P. BOISSEAU,
Vice-Président.

Québec, 23 août 1893.—3f

AVIS

TERRAIN A VENDRE situé sur la rue St-Joseph, appartenant à feu Alfred Drolet, voisin de MM. Jos. Gauthier & Frères. Aussi, toute personne qui désirerait acheter un outillage complet de forge et un grément pour travailler les scies, pourrait s'adresser à

Z. DROLET,
23 août—4f. 276, rue du Roi, St-Roch

A LOUER

TROIS GRANDS TERRAINS de 125 pieds de front par 300 pieds de profondeur, avec sheds dessus érigées pour loger le bois préparé ou autre, au centre de la ville.

Communications extraordinairement faciles. Bornés d'un côté par la rivière St-Charles et de l'autre par la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Pour plus amples informations s'adresser au No 42, Boulevard Langelier.

24 août—1m

A VENDRE.—Cette belle demeure appartenant à Mme Brown, No 3, rue Ste-Geneviève, cap, sera vendue à grand sacrifice et à des conditions exceptionnellement bonnes.

Pour autres informations s'adresser au bureau du soussigné, No 95, rue St-Pierre.

G. H. BURROUGHS,
24 août—15j Compt. Agt. d'immeubles.

A louer UN HANGAR de 60 pieds sur 20 pieds, qui pourrait servir pour mettre les voitures ou pour une boutique.

S'adresser à JEAN BARBEAU, 150, rue Dorchester, St-Roch. 18 août.

A VENDRE OU A LOUER.—Une magnifique propriété, No 709, rue St-Valier et située dans la place commerciale de St-Sauveur de Québec.

Cette propriété a 36 pds. de front sur 130 pds. de profondeur, et est bornée par les rues St-Valier et Demers, avec les maisons dessus construites. Elle peut servir comme résidence privée et excellent poste de commerce. Titres parfaits. Conditions faciles.

S'adresser à J. L. SAUCIER, maître de poste, ou à J. A. LAPOINTE, notaire, 8, rue Parent, St-Sauveur, Québec. 22 août—1m

Dissolution de Société

LE SOUSSIGNÉ DONNE PAR LE PRÉSENT avis que la société existant sous le nom de Plamondon, Cimon & Cie, manufacturiers de chaussures, est dissoute de ce jour de consentement mutuel. Les affaires seront continuées à mon propre nom.

JEAN PLAMONDON,
17 août—6i

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

NAP. MORISSETTE & CIE,
Marchands de Nouveautés, Trois-Rivières.—
INSOLVABLES.

JE DONNE AVIS par les présentes que

MARDI, le 29 Août 1893

A 10 HRS A. M.

On procèdera à la vente à l'encan de l'actif de cette succession composé comme suit :

A.—Fonds de Commerce......$3,384 20
Ameublement du magasin.... 93 75

B.—Crédits d'après liste......$3,487 95
C.—Balance du loyer au 1er Mai 1894. 1,373 27

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre.

Des copies de l'inventaire et liste des crédits sont déposées : à Montréal, au bureau de MM. Herman H. Wolff & Co, rue McGill ; à Trois-Rivières, au bureau de Adolphe Balcer, écr. et à Québec au bureau du curateur.

Le stock sera visible au magasin des Insolvables, à Trois-Rivières, LUNDI, le 28 août courant, jusqu'à la vente.

Conditions : COMPTANT.

La vente aura lieu au magasin des Insolvables 6, rue Des Forges, Trois-Rivières.

HENRY A. BEDARD,
CURATEUR.

Bureau : 125, rue St-Pierre, Quebec

Québec, 21 août 1893.

ENSEIGNEMENT

COUVENT JESUS-MARIE
St-Joseph de Lévis

LA RENTRÉE DES ELEVES AU COUVENT Jésus-Marie, à St Joseph de Lévis, aura lieu **Lundi, le 4 Septembre.**

24 août—3f.

COUVENT DE ST-ROCH

LA RENTRÉE des élèves au Couvent de St-Roch, aura lieu **Lundi, le 4 Septembre.**

23 août—3f

COLLEGE DE LEVIS

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AU COLLÈGE de Lévis aura lieu le 6 Septembre, à 6 hrs. p. m.

J. LECOURS, prêtre,
18 août—6f. 3f s. Directeur.

ACADEMIE DE JESUS - MARIE
SILLERY

LA RENTRÉE des Elèves aura lieu **Lundi, le 4 Septembre.**

14 août—15i

CLASSE PRIVÉE

Mademoiselle CINQ-MARS ouvrira une classe privée LUNDI, le 4 Septembre. On enseigne le Français, l'Anglais et la Musique.

Pour informations, s'adresser au *No 44, rue Scott, faubourg St-Jean.*

22 août—15j

ACADEMIE COMMERCIALE DE QUEBEC

LES COURS DE L'ACADEMIE COMMERCIALE de Québec, rouvriront LUNDI, le 4 septembre prochain.

S'adresser au No 4, rue St-André.

21 août.—15j

ECOLE PRIVÉE

MME ST-LAURENT ouvrira LUNDI, le 4 Septembre, une classe pour les enfants âgés de cinq à douze ans. Le français, l'anglais et la musique seront enseignés. Pour les informations, s'adresser au

No 353, rue St-Jean,
14 août—1m. Faubourg St-Jean.

LECONS DE PIANO

MLLE TALBOT, LAURÉAT DE L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

A partir du 1er Septembre prochain, Mademoiselle Talbot donnera des leçons de piano au domicile de son père, No 36, rue Ste-Famille, où l'on pourra s'informer des conditions de 10 hrs a. m., à 12 hrs a. m. et de 2 hrs p. m. à 4 hrs p. m. 19 août—15i.

ECOLE NORMALE

La rentrée des Elèves Institutrices aura lieu **Lundi, le 4 Septembre** prochain, le lendemain, à 9 hrs. a. m., s'ouvrira l'Ecole Modèle annexée de ce département.

La rentrée des Elèves Instituteurs aura lieu **Jeudi, le 7 Septembre** prochain. Le lendemain, à 9 hrs. a. m., s'ouvrira l'Ecole Modèle annexée de ce département.

TH.-G. ROULEAU, ptre.
14 août—6f. Principal.

ACADEMIE COMMERCIALE

LES classes de mon Académie ouvriront VENDREDI, le 1er Septembre prochain, au No 250, rue St-Joseph (salle Patoine).

Le français, l'anglais, le calcul dans toutes ses parties, la tenue des livres, etc., y recevront une attention toute spéciale. L'étude de l'anglais y sera suivie d'après une méthode tout-à-fait nouvelle et sera soignée d'une manière toute spéciale. Je donnerai aussi des cours privés soit à domicile ou à ma salle d'école et des classes du soir.

S'adresser à la salle, No 250, rue St-Joseph de 9 h. à 11 hrs. a. m., ou de 2 hrs. à 4 hrs., et après ces heures au No 168, rue St-Olivier.

JULES CLOUTIER.
21 août—1m.

ENSEIGNEMENT

MADAME O. COTE, 280, rue Richardson, ouvrira ses classes le 4 septembre.

Comme par le passé, les élèves suivront absolument le cours de l'école normale. Le public connaît que chaque année plusieurs élèves y reçoivent leur diplôme, même modèle. La classe des garçons est entièrement séparée de celle des filles.

Une assistante diplômée et une maîtresse anglaise font partie du corps enseignant.

Outre les leçons de Piano, Solfège, de Dessin (peinture à l'huile, photographie), Madame Côté se propose de faire enseigner la coupe des habits aux jeunes filles ou aux jeunes dames qui désirent apprendre à tailler, soit en leçon privée ou en classe générale.

Quelques pensionnaires peuvent être admises. Leçons privées et classes du soir à conditions faciles. 17 août—15j

BON SYSTEME

MADEMOISELLE DUBE informe ses pratiques et le public en général qu'elle est de retour de Chicago. Elle est prête comme par le passé à enseigner le taillage au SYSTÈME des robes et des manteaux, le seul dont il n'y a pas besoin d'ajustement. La preuve se donne tous les jours à la Grande Exposition. Vous pourrez être certifié en venant rendre une visite à

HELENE DUBE,
Modiste,
22 août—6f. *196, rue Richelieu.*

Passé, Présent et Futur

Madame EDOUARD, la célèbre cartomancienne de Chicago, donne des consultations à tous ceux qui veulent connaître le passé, présent et avenir ; donne des renseignements sur les objets perdus. Aussi, fait connaître le nom de votre futur mari et vous donne aussi son portrait. Venez tous la consulter et vous serez satisfaits. Rendez-vous de bonne heure pour ne pas attendre.

21 août—1m No 90, rue Desfossés.

'Au Lion d'Or'

NOUVELLE MAISON DE PENSION

No 28, RUE CONROY

Près des Bâtisses du Parlement

M. BOULÉ, ayant de nouveau réouvert une maison de pension, invite ses amis ainsi que toutes ses anciennes pratiques et le public en général, de bien vouloir lui accorder leur patronage.

Les clients qui voudront bien l'encourager, trouveront une excellente table, servie avec attention et des chambres de première classe.

N. B.—Lunch chaud servi tous les midis au prix de 30 cts, pour l'avantage des employés civils et des personnes dont les familles sont à la campagne.

Aussi, plusieurs bonnes chambres à louer avec pension.

E. BOULÉ,
GERANT.
24 août—n-o.

VER SOLITAIRE
GUÉRISON CERTAINE
en 2 heures, avec les
GLOBULES SECRETAN
Pharmacien, lauréat médaillé
... ...
ADOPTÉ PAR LES HOPITAUX DE PARIS
Dépôts dans toutes les bonnes pharmacies